

Vol. 26 n°29 Edmonton, le vendredi 14 août 1992 20 pages 60¢

EN PRIMEUR!

Entrevue avec Lucien Bouchard

...à lire en page 2

• Edmonton

Le FOLK FEST fait la pluie et le beau temps

(Photo Martin Brault)

Le Edmonton Folk Festival a attiré plus de 45 000 spectateurs. Un son de haute qualité, une estrade naturelle ainsi que le beau temps ont d'ailleurs ajouté au plaisir du public.

...à lire en page 13



• Camrose

Bienvenue au Québec!

(Photo Pierre Brault)

M. Robert Quenneville, chef de la délégation québécoise, pose fièrement devant la murale représentant différents aspects touristiques de la ville de Chicoutimi.

La province de Québec participait, pour la première fois, à l'exposition régionale de Camrose qui se tenait les 7, 8 et 9 août dernier.

...à lire en page 7

14/08

En bref...

Ducharme Motors honoré

BONNYVILLE - Lors du 41e Congrès annuel de l'Association des concessionnaires d'automobiles de l'Alberta (MDA), M. Marcel Ducharme, président de Ducharme Motors de Bonnyville, a reçu le Prix TIME Magazine Quality Dealer.

Chaque année, TIME magazine demande aux membres de la MDA de mettre en nomination un concessionaire de l'Alberta témoignant de la qualité des concessionnaires dans l'association.

Le comité de sélection étudie les nominations et base son choix sur les trois facteurs suivants: le succès en affaires, l'implication dans l'association et dans la communauté.

Selon Annette Powis de la MDA, Marcel Ducharme est l'exemple parfait d'excellence.

M. Ducharme se dit très surpris du choix. «C'est un grand honneur que d'avoir été considéré pour ce prix et c'est définitivement une grosse surprise et la plus grande émotion de ma vie».

La carrière de Marcel Ducharme dans le domaine de la vente automobile s'échelonne sur plus de 40 ans. Durant ce temps, il a fait une contribution intéressante à l'industrie de l'auto et à sa communauté. Il a aussi servi sur le Conseil national des concessionnaires Ford et est présentement l'un des directeurs de la MDA. Il est le premier président de l'Institut national des chefs d'entreprises du Canada et a aussi servi durant trois ans au Comité de développement du Nord de l'Alberta (NADC).

Des champions danseurs à Edmonton

EDMONTON - On nous annonce la venue des champions canadiens de la danse sociale, Mireille Veilleurx et Pierre Allaire. Ils seront au Edmonton Inn, le samedi 22 août prochain pour juger une compétition de danse sociale organisée par un studio de danse local. Le couple champion offrira aussi un spectacle professionnel suite au banquet et selon les organisateurs, ça promet!

• D'ambassadeur à simple député

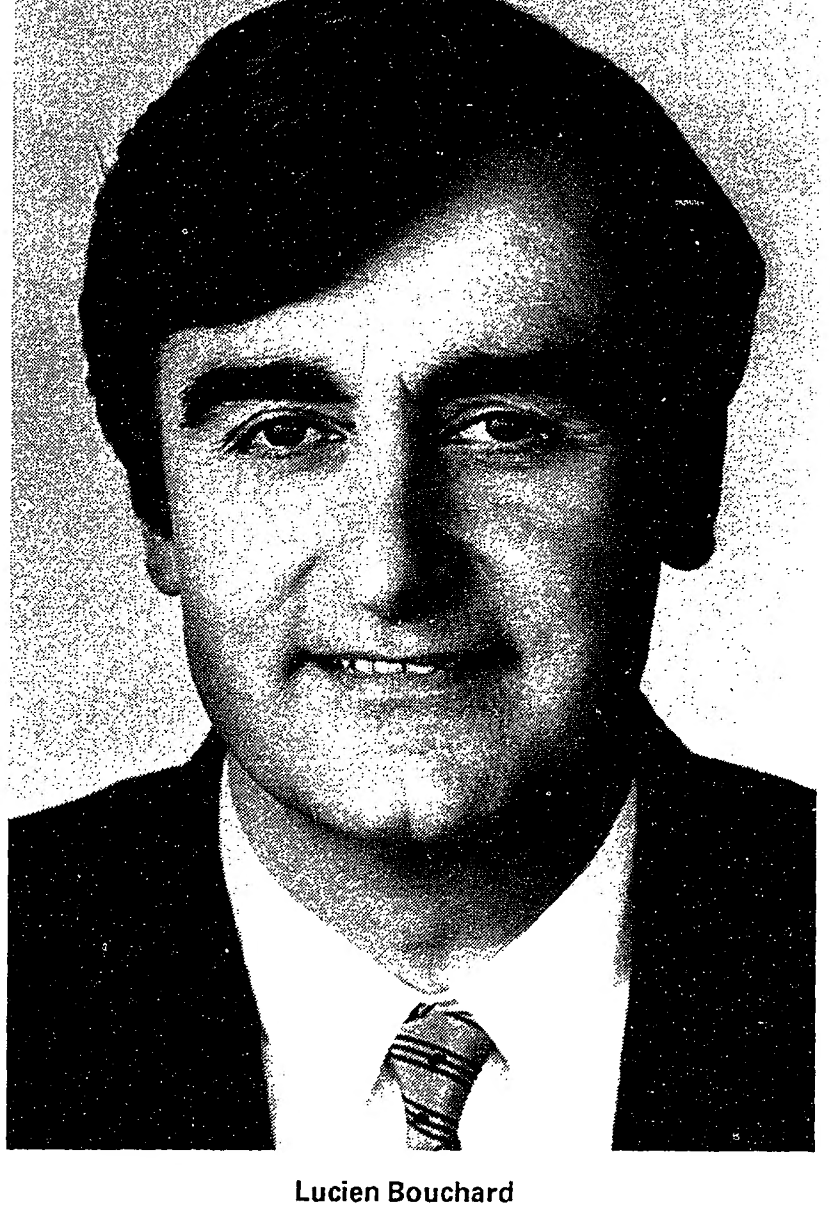
Lucien Bouchard s'aligne vers un Québec souverain

MONTRÉAL (APF) - Du haut des 27 étages de son bureau à la Place Ville-Marie, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard voit s'étendre le Montréal métropolitain. De ce point de vue, c'est presque le Québec en entier qu'il peut embrasser du regard...

C'est cette vue d'ensemble que Lucien Bouchard aime bien avoir des Québécois. Comme s'il jouait, sur la grande scène québécoise, le rôle d'un spectateur et d'un metteur en scène, tout à la fois. C'est du moins ce qui transparaît de son autobiographie, parue au début de l'été sous le titre évocateur de «A visage découvert».

L'oeil de l'homme est brillant, intelligent. La répartie facile, toujours à point. Et un mot, un seul, qui revient sans cesse : souveraineté.

Son entrée en politique est d'ailleurs intimememt liée aux «problèmes existentiels» -selon sa propre expression- du Québec par rapport au Canada. «Je ne serais jamais entré en politique s'il n'y avait pas eu (l'accord de) Meech. Je pensais qu'il fallait ratifier Meech, repartir, se donner une nouvelle base pour élargir le rôle du Québec dans la fédération canadienne», confie-t-il.



Lucien Bouchard

Plus rien sinon la souveraineté

Coinvaincu du bien-fondé de l'accord du Lac Meech, il reçoit de plein fouet les propositions d'amendements de l'accord en juin 1990, en pleine fièvre constitutionnelle. L'une d'elles concerne l'enchâssement dans la constitution du rôle du fédéral de promouvoir la dualité linguistique.

Nul doute dans l'esprit de M. Bouchard, «il n'y avait plus rien à faire sauf la souveraineté». Il est à ce moment ministre de l'Environnement, après avoir été quelques temps, Secrétaire d'État.

D'un bond, il saute la clôture et remet sa démission au Premier ministre Brian Mulroney, un vieil ami. Ils ont fréquenté en effet ensemble les mêmes salles de classe de la faculté de Droit de l'Université Laval à Québec. Après ce geste, plus rien ne sera comme avant entre eux.

Fini donc les salons feutrés, la limousine, l'attrait des grandes sphères d'influence du cabinet, Monsieur le ministre n'est plus... Voilà le simple député, puis le chef du nouveau parti souverainiste, le Bloc québécois, qui se lève déjà.

Des souverainistes à Ottawa

Dès lors, la grande aventure souverainiste commence à Ottawa; d'autres députés, libéraux ou conservateurs, viendront s'ajouter au Bloc québécois au cours des semaines et des mois à venir.

Ils ne sont que huit à clamer haut et fort le bien fondé d'un Québec indépendant. Encore, tout récemment, ils étaient neuf mais le député de Shefford, Jean Lapierre, a quitté pour amorcer un nouvelle carrière, à la radio. C'est une grosse perte pour le Bloc : Jean Lapierre réussissait à passer ses messages, avec boutades et jeux de mots rigolos à l'appui, que s'empressaient de répéter les médias... Mais, selon M.Bouchard, «un joueur de moins, ça ne change rien aux visées».

Nombreux sont les projets «d'expansion». Le chef Bouchard vise l'élection de 50 à 60 députés du Bloc lorsque les Canadiens retourneront aux urnes prochainement. Le mandat est corsé surtout venant d'un parti encore sans programmes politiques après deux ans d'existence.

«C'est vrai que le Bloc n'a pas de programmes politiques dans le sens que le Bloc ne se propose pas de former un gouvernement, n'essaie pas de dire comment il gérerait les différents secteurs d'activités.» En d'autres mots : le Bloc n'a de sens qu'à travers la souveraineté.

Un peu mince, non, comme programme ? Et du tac au tac, il enchaîne. «Je trouve ça pas mal. C'est un gros programme, la souveraineté. Bâtir un nouveau pays, c'est même un très, très gros programme.»

Pour la bande à Bouchard, la souveraineté, en outre, n'a rien d'une démarche qui conduit à l'intolérance. «Ce n'est pas d'être fermé sur le Québec que d'être souverainiste. Au fond, pour beaucoup de gens, c'est la conclusion inéluctable des événements qu'a vécus le Québec et de la dynamique historique», explique-t-il sur un ton qui, bien que posé, trahit sa ferveur.

Où s'en va Bouchard ?

Va pour les desseins du parti... Mais pour l'homme derrière, qui aligne une à une les pièces du casse-tête ? Qu'est-ce qui fait courir Lucien Bouchard ? Pourquoi la politique plutôt que la poursuite d'une carrière d'avocat, ou encore d'ambassadeur à Paris qu'il a menée pendant trois ans, qui lui seyait déjà bien...

Peut-être a-t-il été, comme il l'écrit dans son livre, «durant toutes ces années, entraîné dans le mouvement d'un peuple en marche». Mais lui, Lucien Bouchard se voit-il à la tête de ce peuple en voie d'affirmation ?

Certains croient qu'il lorgne, de toute évidence, vers l'assemblée nationale du Québec, une fois que la belle province sera reconnue comme état souverain. Lucien Bouchard, futur président du Québec ? D'autres rejettent cette idée prétextant son manque d'ambition. Le principal intéressé, quant à lui, affiche un sourire quand on lui pose la question.

«Je me fais de plus en plus reprocher de ne pas dire ce que je ferais après la souveraineté. Je ne veux pas prendre cet engagement parce que je ne sais pas si cela va me tenter, si ma condition personnelle va s'y prêter. Chose certaine, s'il n'y a pas de souveraineté, ça ne m'intéressera pas de continuer en politique», avoue-t-il.

• Selon Lucien Bouchard

Un Québec indépendant appuiera les Franco-Canadiens

MONTRÉAL (APF) - «Si on sauve le Québec français, puis un vrai, fort, présent dans le monde, présent dans un engagement pour promouvoir le français comme aucun gouvernement ne l'a fait ici au Canada, je crois qu'il y a un gain là-dedans pour les francophones hors Québec.»

Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois, parle des francophones hors Québec non pas comme d'une lointaine parenté mais plutôt comme une communauté vivante, qui pourrait entretenir des liens culturels et économiques avec un état souverain québécois.

Mais ne lui parlez pas de bilinguisme. «Le rêve de (Pierre Elliott) Trudeau, cela ne marche pas. Regardez ce qui arrive (aux francophones) à l'extérieur du Québec, malgré un engagement considérable en terme de fonds.»

Pour le député de Lac Saint-

...suite en page 5

• *Fête franco-albertaine*

MacKenzie parlait-il français?

CAROLE THIBEAULT

RIVIÈRE-LA-PAIX- Francophones de l'Alberta, tenez-vous prêts. La 3e Fête franco-albertaine arrive à grand pas! La municipalité de Rivière-la-Paix attend encore un plus grand nombre de personnes étant donné l'envergure que prend l'événement cette année.

En effet, les festivités feront partie de la programmation des «10 biggest days of de North Festival» créé spécialement pour souligner l'arrivée des Voyageurs «Sea to Sea». Ces derniers sont un groupe d'étudiants de l'Ontario qui ont entrepris, il y a trois ans, l'itinéraire emprunté par MacKenzie lors de sa première traversée du Canada, il y a 200 ans. Leur arrêt à Rivière-la-Paix marquera celui de MacKenzie qui avait décidé de s'y construire un abri pour l'hiver.



(Photo Carole Thibeault)

Yves Caron invite tous les francophones de la province à venir passer une fin de semaine de plaisir et de détente à Rivière-la-Paix lors de la Fête franco-albertaine.

Malgré cette collaboration avec les anglophones, la Fête franco-albertaine gardera un fois de plus son caractère tout à fait francophone. «Les francophones ont été invités parce qu'il y avait des Canadiens français dans le canot de MacKenzie», explique Monique Bergeron, coordonnatrice de l'organisation de la fête. Il n'y a pas à dire, les trois jours que durera la fête, soit les 27,28 et 29 août prochains, sont remplis d'activités et de spectacles pour divertir tous les membres de la famille. Que ce soit le site de camping gratuit, les ateliers et les jeux pour les enfants, les différents kiosques, la visite de la ville et de la région, tous en auront pour leur argent et leurs goûts. Plus d'une centaine de bénévoles seront au service des visiteurs.

La Fête franco-albertaine sera tout en artistes cette année. Le comité organisateur de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, en collaboration avec les bureaux provinciaux de l'ACFA, de Francophonie jeunesse de l'Alberta et de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, a décidé d'en mettre plein la vue et plein les oreilles aux participants. Jacques Chauvin, Roger Pellerin, Yvon Loiselle et différentes troupes de danses folkloriques donneront des spectacles tout au long de la fin de semaine. Aussi, il ne faut pas oublier la «bataille des orchestres» qui aura lieu le vendredi soir, 27 août. Crystal Plamondon et Ca'dien affronteront le groupe fransaskois Cri de Folie lors d'un spectacle en plein air. Les gagnants? Ceux qui auront le plus fait danser la foule!

La fête atteindra son apogée le samedi soir lors du spectacle de Kashtin, groupe amérindien de renommée internationale, qui se donnera également en plein air. Environ 2 000 spectateurs sont attendus pour ce spectacle qui sera précédé d'une bénédiction cérémoniale autochtone, ces derniers étant également invités aux festivités.

L'ensemble des activités entre dans le cadre des événements spéciaux subventionnés par Canada 125. Pour ce faire, le Secrétariat d'État a octroyé 39 000$ sur un budget total de 80 000$, suivi du Bureau du Québec qui a donné une subvention de 10 000$. «On a voulu démontrer une collaboration entre les trois communautés du Canada, d'affirmer Yves Caron, responsable du secteur culturel à l'ACFA provinciale. Dans le débat constitutionnel, on pensait que c'était un geste de bonne volonté de montrer qu'on est capable de fonctionner ensemble».

C'est bien le seul geste politique que l'on pourra voir pendant ces trois jours car, comme l'affirme Monique Bergeron: «C'est NOTRE rassemblement francophone provincial et c'est toujours plaisant de se rencontrer entre francophones. Et pour une fois, il n'y a rien de politique et on ne se rencontre pas pour le travail ou une réunion. C'est juste pour le fun et la détente!».

• *Au plan international*

Un Canada divisé serait moins influent

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- M. Yves Fortier, ex-ambassadeur du Canada aux Nations-Unies, était à Edmonton la semaine dernière. Les membres du Rotary Club l'ont invité à donner une conférence portant sur l'unité canadienne au point de vue international.

Ayant passé trois ans et demie à négocier et à intervenir au nom du Canada auprès de la communauté internationale, M. Fortier a insisté sur le respect, l'admiration et l'influence que le pays a acquis depuis les dernières décennies auprès des autres nations du monde. Étant l'un des 51 pays présents lors de la signature de la charte des Nations-Unies en 1945 à San Francisco, le Canada n'était considéré à l'époque que comme une moyenne puissance. Depuis, il a été reconnu pour ses qualités de négociateur et de médiateur. L'ex-ambassadeur n'a pas non plus caché les mérites de sa patrie:

-Malgré ses difficultés économiques et politiques, le Canada est l'un des huit pays les plus puissants au monde;

-Il a les six plus gros programmes bilatéraux d'aide au monde;


(Photo Carole Thibeault)

Yves Fortier

-Il est l'un des quatre pays à contribuer le plus, financièrement, à l'Organisation des Nations-Unies;

-Il est l'un des cinq pays à contribuer le plus, financièrement, à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN);

-Il est le seul pays au monde à être membre de l'ONU, de l'OTAN, du Groupe des sept, du Commonwealth, de la francophonie, du Conseil des sciences du Commonwealth, de l'Organisation des États américains;

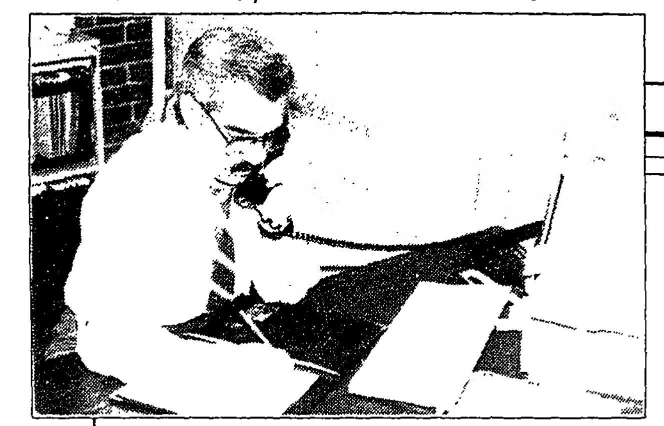
-30% de son produit national brut provient du commerce avec l'étranger.

-Il a été l'instigateur de la mission des Nations-Unies, une organisation vouée au maintien de la paix.

- En décembre dernier, à Moscou, le Canada a été choisi pour faire partie d'un des cinq groupes de travail chargés de mettre en place la phase multilatérale d'initiative de paix au Moyen-Orient.

«Aucun autre pays de 25 millions d'habitants sur le globe n'a autant d'influence que le Canada, déclarait Yves Fortier. [...] Chaque semaine à l'ONU, et je n'exagère pas, chaque semaine quelqu'un d'un autre pays m'approchait pour me dire du bien, quelque chose de positif du Canada.» La géographie et l'histoire ont fait du Canada un pays en qui les autres nations ont confiance.

Considérant tous ces faits, M. Fortier demande à la population du Canada et à tous ceux qui croient qu'une séparation pourrait être bénéfique, de réfléchir à la perte du respect et de l'admiration que le pays subirait devant la communauté internationale ainsi que de faire preuve de générosité et de tolérance dans le présent débat constitutionnel. «Un Canada fort et uni servira, non pas seulement les intérêts des Canadiens et Canadiennes, mais aussi les intérêts du reste du monde».



EDITORIAL

par Pierre Brault

Air Canada, mauvaise citoyenne corporative!

La dernière rencontre entre Air Canada et l'Association de la presse francophone (APF) représentant une trentaine de journaux et magazines de l'extérieur du Québec, en juin dernier, n'a donné aucun résultat positif.

On aurait pu croire qu'effectivement Air Canada était prête à solutionner le problème, mais il ne semble pas que ce soit le cas. Les réprésentants de l'APF ont tout simplement expliqué pour la Xième fois le cas au Secrétaire exécutif d'Air Canada, M. Paul Létourneau. Quelle perte de temps et quelle déception pour les dirigeants de l'APF!

Air Canada, compagnie de la Couronne a, par le passé, fait usage de la presse francophone de l'extérieur du Québec, malgré, qu'à de nombreuses reprises depuis une douzaine d'années, elle se soit fait rappeler à l'ordre par le Commissaire aux langues officielles.

Mais depuis sa privatisation, la compagnie aérienne ne veut plus rien savoir des francophones hors Québec et de leur petite presse. Pour elle, ils n'existent soudainement plus. Il a fallu que le Commissaire aux langues officielles et deux membres de l'Association de la presse francophone (APF), LA LIBERTÉ au Manitoba et le PRO-KENT au Nouveau-Brunswick, décident d'amener Air Canada en Cour fédérale pour que cette dernière réagisse et se conforme à la loi. Après des mois de pourparlers et de négociations, Air Canada offrait une entente hors cour qui a été acceptée par les parties intéressées.

Le printemps dernier, dans cette entente hors cour, Air Canada s'engageait à respecter la loi, mais depuis la signature de cette entente, rien ne va plus, encore une fois. Air Canada ne respecte son engagement qu'à moitié. Elle publie ses annonces dans LA LIBERTÉ, le journal franco-manitobain, mais ne fait aucune publicité dans le PRO-KENT.

De plus, elle ne fait aucune publicité dans LE FRANCO, même si selon la loi et son règlement, prenant effet le 16 décembre 1992, la région métropolitaine de recensement d'Edmonton est une région à demande importante pour des services en français. Que faut-il de plus?

Lors de la privatisation, le gouvernement fédéral a prévu une disposition voulant que la compagnie aérienne doit se conformer à la Loi sur les langues officielles. Air Canada a évoqué toutes les raisons imaginables et la dernière: on parle de rentabilité, d'équilibre budgétaire.

Il ne faut quand même pas prendre les francophones hors Québec et les propriétaires de journaux pour des bouffons. Ce n'est quand même pas 100 000$ investis en publicité dans les journaux de l'APF qui va faire la différence entre un déficit et un profit, dans un budget de centaines de millions de dollars. Au contraire, en investissant dans ces journaux, Air Canada démontrerait qu'elle apprécie que les francophones hors Québec utilisent ses parcours, qu'ils sont des clients aussi importants que tous les autres et qu'ils ont droit aux mêmes rabais que les anglophones. Du marketing, ça se fait d'une façon positive et non restrictive.

Il est évident, par exemple, que le fait qu'Air Canada ne se conforme pas à la loi, fait toute une différence pour un journal comme LE FRANCO. Si Air Canada avait respecté la loi et avait donné au journal LE FRANCO toutes les annonces publicitaires parues en anglais à Edmonton, le journal aurait fait un petit profit pour l'année fiscale 1991-92.

Il n'y a qu'un pas pour dire que Air Canada est une mauvaise citoyenne. Se peut-il que la compagnie aérienne, qui représente notre pays à travers le monde, puisse être qualifiée ainsi? Les dirigeants d'Air Canada sont-ils prêts à mettre la réputation de la compagnie en jeu pour une somme aussi minime et un principe aussi fondamental que le respect de la loi?

Le ministre Gilles Loiselle, responsable du Conseil du Trésor et de l'application de la Loi sur les langues officielles, doit mettre de l'ordre dans tout cela, plutôt que de se retrancher dans un mutisme complice. S'il ne veut pas ou s'il ne peut pas le faire, nous demandons au Commissaire aux langues officielles, le Dr Victor Goldbloom, de prendre tous les moyens à sa disposition pour obliger Air Canada à remplir ses obligations face à la loi. Le Commissaire doit faire respecter la loi. Il faut que ce jeu du chat et de la souris cesse dans le plus bref délai. Il faut que la compagnie aérienne soit mise au pas. À nos yeux, il n'y a aucune raison acceptable pour que le dossier soit mis en veilleuse. Même le débat constitutionnel actuel et encore moins la prise de contrôle de «Canadian», ce qui sent le monopole à plein nez, ne peuvent et ne doivent empêcher le dossier de suivre son cours. Quand les journaux de l'APF auront-ils leur juste part de la publicité gouvernementale fédérale?

Si la seule solution est qu'on intente une poursuite contre Air Canada en Cour fédérale, qu'on le fasse. L'attitude arrogante de la compagnie aérienne est tout simplement inacceptable et pourrait inciter d'autres compagnies de la Couronne à utiliser le même stratagème. Alors, à quoi sert-il d'avoir une loi sur les langues officielles, si tout le monde s'en moque?

Pourtant, il serait si facile pour Air Canada de faire preuve de civisme et de poser un geste de solidarité pour l'unité du Canada surtout au moment où le pays est déchiré par un débat constitutionnel qui s'éternise. Nous demandons à M. Taylor, le président du Conseil d'administration d'Air Canada, de prendre personnellement le dossier en main (sans intermédiaire) et de régler le problème une fois pour toutes avec les parties intéressées.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopleur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

AU REGIONAL

• *Amyotte 92*

Les retrouvailles



Oscar et David Amyotte ont été photographiés à Fort Coulonge (Qué.) juste avant leur départ pour l'Ouest en 1904.

JEANINE AMYOTTE

MALLAIG- C'est les 3,4 et 5 juillet, à Mallaig qu'ils sont venus des quatre coins du pays afin de renouer des amitiés et en découvrir de nouvelles: cinq générations d'Amyotte, près de 500 cousins et cousines, oncles et tantes. Ils sont les descendants des frères Oscar et David Amyotte, premiers colonisateurs de la région. Parmi la quarantaine de personnes venues des provinces de l'Est, on accueillait tout spécialement l'oncle Lorrain, le frère cadet d'Oscar et David.

Pendant trois jours, les gens ont jasé, partagé, échangé, se sont taquinés. Les journées ont été remplies de visites dans la municipalité de Mallaig, de feux de camp, de jeux, d'un défilé de mode, d'une disco, d'un banquet. Lors de la célébration eucharistique du samedi soir, les invités ont chanté merci au Seigneur pour tant de parenté et d'amitié, pour tant de joie.

Déjà, le dimanche après-midi est arrivé. Il était temps de retourner chez soi, tous renouvelés, tous contents, remplis de bons souvenirs. Évidemment, on s'est promis de se retrouver encore une fois en 1997 lors des prochaines retrouvailles de la famille Amyotte.

Bouchard

...suite de la page 2

Jean, Québécois et Franco-Canadiens doivent miser sur des échanges francs et directs sans intermédiaires fédéraux. Un Québec souverain pourrait généreusement fouiller dans le fond de ses poches pour protéger, sinon promouvoir, le fait français au Canada. Par exemple, en soutenant, avec des programmes d'aide, l'école de langue française dans les provinces anglophones.

«L'engagement du Québec dans la francophonie, ce n'est pas fort. Actuellement, en terme d'argent, c'est quelques millions par année; ce n'est pas beaucoup avec un budget de plusieurs dizaines de milliards, on pourrait faire bien mieux, infiniment mieux que ça... Le Québec n'a pas rempli ses obligations envers les francophones hors Québec»

Mais, les Québécois eux-mêmes voudront-ils assumer ce rôle ? Bien que sympathiques à la cause francophone, les Québécois ne connaissent que très peu la réalité de leurs frères de langue, outre frontières. «Cela va être une responsabilité des Québécois. Cela en est déjà une, il va falloir qu'ils en prennent conscience. Mais il est vrai qu'il y a du travail politique à faire», concède l'ex-Secrétaire d'Etat, qui s'est occupé, entre autres, du dossier chaud de la Loi 2 qui, grosso modo, proclamait unilingue anglaise la Saskatchewan en 1988.

Et de renchérir, «cela explique peut-être qu'il n'y a pas beaucoup de crédibilité chez les francophones, en dehors du Québec, quand on leur dit ce qu'on veut faire pour eux. Ils sont très sceptiques parce que justement ils pensent que les Québécois ne sont pas conscients de tout ça, et ne l'ont pas montré dans le passé, ce qui est en partie vrai.»

Le Québec appuie les commununautés francophones hors Québec depuis1960. Ce n'est que sous la gouverne de René Lévesque du Parti québécois que la province a adopté un programme d'aide en bonne et due forme. Depuis ces dernières années, le gouvernement du Québec alloue quelque 1,4 millions par année aux Franco-Canadiens.

• *46 600 dollars par année*

Un revenu moyen pour les familles canadiennes

OTTAWA (APF) - Le revenu moyen des familles canadiennes, excluant les familles monoparentales, se chiffrait à 46 600 dollars par année en 1990, d'après les données de Statistique Canada provenant des déclarations de revenus faite au printemps 1991.

Selon les résultats qui viennent tout juste d'être dévoilés, les Territoires du Nord-Ouest se classent au premier rang des moyennes provinciales avec un revenu de 60 300 dollars par famille biparentale. Terre-Neuve se situe à l'autre extrémité avec une moyenne de 35 900 dollars.

Par région, Westmount, qui se trouve dans la périphérie montréalaise, remporte la palme avec 126 100 dollars de revenu moyen par famille. Mais, c'est la région de Toronto qui figure le mieux, classant Rosedale (115 200 dollars), Moore Park (110 900 dollars) Lawrence Park (104 100 dollars) et York Mills (102 800 dollars) parmi les endroits où les revenus totaux sont les plus hauts.

Les familles du quartier de Parc Extension, voisin de Westmount, disposent pour leur part, en moyenne, de revenus de 24 200 dollars. Ce qui constitue la plus basse moyenne par région. Suivent la région de Strathcona (Vancouver) avec 24 600 dollars, la région d'Echange (Winnepeg) avec 25 400 dollars et le Plateau Mont-Royal (Montréal) avec 26 100 dollars.

• *CNPF*

Le fédéral doit rétablir le programme de contestation judiciaire

SAINT-BONIFACE- «Il importe que le gouvernement fédéral donne suite aux recommandations du comité parlementaire et rétablisse le programme de contestation judiciaire le plus rapidement possible». C'est en ces termes que le président de la Commission nationale des parents francophones, M. Raymond Poirier, a réagi au rapport «C'est trop cher payer» du comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées déposé à la Chambre des communes.

À prime abord, les recommandations adressées au gouvernement du Canada semblent très pertinentes. Les délégués qui ont participé à l'assemblée générale annuelle de la CNPF à Ottawa ont été appelés à étudier le détail des recommandations proposées par le comité parlementaire pour assurer la pérennité du programme.

«Dès l'annonce de l'abolition du programme en février, précise M. Poirier, nous avions vivement déploré la décision du gouvernement fédéral d'abolir le programme de contestation judiciaire. Nous ne comprenions pas, ajoute le président des parents. Comment le gouvernement fédéral pouvait, sans aucun préavis, annuler ce programme alors que la majorité des gouvernements provinciaux et territoriaux ne respectaient toujours pas, dix ans après l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, l'article 23».

«Plus que jamais ce gouvernement doit s'assurer par tous les moyens possibles que le texte constitutionnel le plus important du pays soit respecté. Étant donné la feuille de route de plusieurs gouvernements et l'inaction de sept législatures provinciales et territoriales en ce qui a trait à la mise en oeuvre de l'article 23, le recours judiciaire demeure malheureusement un des outils indispensables à la survie de la francophonie canadienne.»

EPHEMERIDES DES SASV

Août

15	16	17	18
1936 Première profession perpétuelle dans l'Ouest à la paroisse Immaculée-Conception d'Edmonton	**1928** L'abbé Roméo Ketchen est nommé curé à l'Immaculée-Conception, Edmonton. Il y sera durant 44 ans.	**1936** Première réunion générale des Amicalistes du pensionnat SASV, Edmonton	**1855** À St-Grégoire, Qué., Mgr Cooke annonce le nom de la nouvelle congrégation: Soeurs de l'Assomption de la S.V.

Saviez-vous que...

Religieuses de l'Assomption: 1060 vivantes 1399 décédées

373 religieuses ont oeuvré dans l'Ouest

Les SASV ont oeuvré dans 36 endroits différents de l'Ouest canadien

• Violence faite aux femmes

Des femmes se liguent contre le Comité canadien

APF et CAROLE THIBEAULT

OTTAWA: Quatre groupes pancanadiens de femmes ont décidé de prendre leurs distances vis-à-vis du Comité canadien sur la violence faite aux femmes. Leurs raisons: la sous-représentation des minorités à ce comité.

La Canadian Association of Sexual Assault Centres, le Congress of Black Women, le Disabled Women's Network of Canada et le Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCASF) demandent à la ministre déléguée à la Condition féminine, Mary Collins, d'y inclure des femmes des minorités culturelles, des francophones hors Québec et des handicapées.

«Nous croyons que, avec sa discrimination, le Comité ne peut pas arriver avec les solutions appropriées pour nous», a déclaré la vice-présidente de la campagne contre la violence du CCASF, Flora Fernandez Ortega. Celle-ci a démissionné de son poste au sein du comité consultatif du Comité canadien sur la violence faite aux femmes.

Deux francophones hors Québec et d'autres femmes issues des minorités culturelles siègent déjà au sein de comités consultatifs, reliés au Comité.



Christiane Spénard Godbout

Mais pour les groupes revendicateurs, une seule représentante, ou même deux, pour tous les groupes minoritaires ne suffit pas.

«On ne demande pas la fin du Comité», a indiqué Rudy Rebick, présidente du CCASF, représentant 500 groupes de femmes à travers le pays, dont la Fédération canadienne des femmes Canadiennes françaises. Selon elle, le comité a quand même réussi à atteindre des femmes des régions éloignées, qui sont difficiles à rejoindre autrement.

Ceci dit, la ministre Mary Collins n'a pas l'intention d'ajouter d'autres membres sur le Comité canadien. Elle a toutefois proposé aux groupes de récalcitrantes d'ajouter trois conseillères spéciales au sein du Comité. Proposition qui été refusée.

Les quatres groupes de femmes demandent également à ce que le Comité leur rende des comptes quant à la rédaction du rapport final et du plan d'action qui doivent être remis en décembre prochain. Dans une lettre adressé à Mme Rebick, les deux co-présidentes du Comité Mmes Pat Freeman Marshall et Marthe Asselin Vaillancourt réfutent cette responsabilité envers les groupes nationaux de femmes: «Au sens strict, c'est envers le gouvernement que nous sommes responsables, par le truchement de la ministre Collins. Nous estimons cependant avoir aussi une forte responsabilité morale envers les femmes du Canada et envers les organisations de femmes.»

Christiane Spénard Godbout, coordonnatrice de l'Association des groupes de femmes de l'Alberta et représentante des femmes francophones de l'extérieur du Québec au sein du comité consultatif, pense que la situation démontre un réel manque de confiance de la part des groupes de femmes. «C'est frustrant, dit-elle, parce que le Comité canadien d'action a été un des groupes qui avait demandé une commission royale d'enquête sur la violence faite aux femmes et qui avait appuyé la mise sur pied du Comité canadien. Il y aurait eu moyen de travailler de façon constructive!».

En fait, ce qu'on accepte mal de part et d'autres, c'est qu'on a enfin la chance de faire bouger les choses et certaines personnes se permettent de mettre en doute la bonne volonté et le travail des membres du Comité.

Néanmoins, le Comité canadien sur la violence faite aux femmes a bien l'intention de finir son mandat et dans les délais prévus. Il a rencontré plus de 4 000 femmes aux pays pendant la phase I du projet et se prépare, en septembre, à entendre les représentantes de 13 groupes de femmes nationaux, ce qui marquera le début des travaux de la phase II.

Pour cette deuxième partie, le travail de Mme Spénard Godbout consistera à s'assurer que les problèmes vécus par les femmes francophones en milieu minoritaire soient pris en considération. Par exemple, elle insistera sur le besoin d'avoir de l'information, de la documentation et des services en français. «Beaucoup de femmes en milieu minoritaire ne penseront même pas à demander pour un service en français. Et étant déjà dans une situation pénible, elle ne voudront pas faire plus de trouble en cherchant à avoir les services dans leur langue.»

ATTENTION, FRANCOPHONES DE L'ALBERTA
PRIX FRANCO-ALBERTAINS

L'A.C.F.A. a créé un comité chargé de trouver certains membres de la communauté francophone ou certains organismes ou groupes, qui, par leur action ou leur contribution présentes ou passées, se sont fait valoir dans leur milieu respectif.

Le but de ce comité est d'honorer ces personnes au cours des réunions du Rond-Point, chaque année. Selon le résultat des votes, de trois à cinq personnes, groupes ou organismes seront honorés.

Sont admissibles: Tous les francophones de l'Alberta, qui ont contribué à faire avancer la cause des francophones de la province dans leur milieu, d'une façon bénévole et remarquable. Cela peut être une personne, un groupe, ou un organisme.

Ce prix portera le nom de **«Prix d'Excellence de l'A.C.F.A.»**

Le choix des candidats:

Ce choix se fera au moyen de recommandations par les membres de la francophonie. Chaque personne, groupe ou organisme a le droit de nommer quelqu'un.

Le comité se chargera de compiler les bulletins et de faire une recherche, s'il y a lieu, pour trouver les personnes les plus méritantes pour l'année en cours.

Chaque année certains prix seront octroyés au Rond-Point (de 3 à 5 prix).

La liste suivante donne un aperçu des domaines dans lesquels ces personnes, groupes ou organismes ont mérité une récompense soit par leur compétence, leur bénévolat, etc.

1. Réalisation artistique ou culturelle
2. Éducation
3. Économie
4. Politique
5. Jeunesse
6. Littérature, histoire, musique
7. Recherche scientifique
8. Bénévolat
9. Développement communautaire
10. Relations publiques
11. Autres

L'A.C.F.A. a déjà établi un prix «visibilité» connu sous le nom de Prix Eugène C. Trottier. Si la personne, le groupe ou l'organisme que vous choisissez dépasse les bornes de votre milieu par leurs compétences et leurs actions, et se sont fait connaître comme Franco-Albertains à l'échelle provinciale ou nationale, vous pouvez les nommer pour le Prix Eugène Trottier.

Nom de la personne proposée________________

Adresse________________

Nom de la personne qui propose________________

Adresse________________

Dans quel domaine________________

Raison du choix________________

____

____

Veuillez nous donner une liste de ses contributions à la communauté
Date limite d'entrée des noms: le 31 août 1992
Envoyer votre bulletin de vote au Comité des Prix, ACFA provinciale, Centre 82, 200, 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2

• Des Québécois à Camrose

«Je trouve que c'est une bonne idée...»

-Leroy Nelson

PIERRE BRAULT

CAMROSE - Le kiosque de la Corporation touristique de Chicoutimi, qui représentait la province de Québec à l'exposition régionale de Camrose, était en fait le plus imposant, installé dans l'aréna local. C'est le cas de le dire, le Québec prenait beaucoup de place et c'est ce que le président de l'exposition, M. Malcolm Barr voulait. Il en avait d'ailleurs fait la promesse lors d'une conférence de presse au début du mois de juillet qui annoncait la venue de la délégation québécoise à Camrose.

C'est donc avec enthousiasme que les sept membres de la délégation québécoise accueillaient, durant les trois jours de l'exposition, les Albertains de Camrose et de la région.

Il va sans dire qu'il a été inévitablement question du débat constitutionnel actuel et que les discussions de part et d'autre ont nettement démontré que les Albertains et les Québécois ne se connaissent pas ou très peu. Il y a évidemment eu quelques prises de position drastiques et même fanatiques de la part de quelques citoyens, mais ce ne sont que de rares exceptions.

Lors d'une entrevue accordée au journal, le chef de la délégation, M. Robert Quenneville, président de la Corporation touristique de Chicoutimi, blâmait la presse anglophone pour le manque de connaissance des Albertains sur le Québec et dans le débat constitutionnel. «La presse anglophone rapporte mal les faits, dit et écrit des choses erronées depuis le début du débat constitutionnel.» Il faut aussi dire que la presse québécoise ne fait pas plus d'efforts pour rapporter ce qui se passe véritablement dans les provinces anglophones.

Malgré cela, M. Quenneville a tenu à souligner l'accueil chaleureux des gens de Camrose et des dirigeants de l'exposition régionale. «En général, les gens qui visitent le kiosque sont positifs face à la province de Québec, sont polis et s'intéressent aux différents attraits touristiques. Nous sentons que nous sommes les bienvenus». La délégation du Québec pouvait compter sur quelques interprètes bénévoles dont M. Eudore LeBlanc, qui se faisaient un plaisir de faciliter la conversation entre anglophones et québécois.

Leroy Nelson, un anglophone de Camrose, a visité le kiosque et a dit en avoir appris un peu plus sur le Québec. «Je trouve que c'est une bonne idée que de présenter cette exposition sur le Québec. On ne connaît pas vraiment cette province. Il en est de même pour les autres provinces anglophones», mentionnait-il. Pour ce qui est des bleuets, il ajoutait: «...ce sont de petits fruits assez spéciaux, qui sont délicieux. J'aimerais goûter une tarte ou de la confiture de bleuets.»

On y présentait des vidéocassettes d'une dizaine de minutes sur les attraits touristiques du Lac Saint-Jean, de la ville de Québec et sur la ville de Chicoutimi. On y offrait aussi les fameux bleuets du Lac Saint-Jean, du sirop de bleuets et autres produits typiques de cette région.

Il faut rappeler que c'est le jumelage des villes de Camrose et de Chicoutimi qui a amené les Québécois à accepter l'invitation des dirigeants de l'exposition régionale. On ne se cache pas pour dire qu'il y a eu des incitations directes de la part de politiciens fédéraux comme Joe Clark, ministre des Affaires constitutionnelles et député de Rocky Mountain House et Arnold Malone, député de Crowfoot.

Reste à savoir maintenant si les Québécois inviteront les Albertains de Camrose à participer au Carnaval de Chicoutimi, l'hiver prochain?



(Photo Pierre Brault)

Leroy Nelson de Camrose (à gauche) demande à Eudore LeBlanc de Camrose, un interprète bénévole, des informations concernant certains attraits touristiques du Lac Saint-Jean, sous l'oeil attentif et amusé de Francine Boily, l'une des trois hôtesses québécoises.



(Photo Pierre Brault)

Laval Dionne, coordonnateur des activités et promotions du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, prend une pause en compagnie de Monique Vézina, une autre hôtesse, la troisième étant Claudie Girard. La délégation comprenait aussi Claude Geaudreau et Marcel Jean.

• Bonne nouvelle

L'Aurore Boréale retourne sous presse

OTTAWA (APF) - Les francophones liront à nouveau leur journal, l'Aurore Boréale, puisque l'Association franco-yukonnaise (AFY), fort d'un appui financier supplémentaire de la part du Secrétariat d'Etat, a décidé de revenir sur sa décision de l'abolir.

La nouvelle a été accueillie avec un certain soulagement par la directrice de l'Aurore Boréale, Cécile Girard. «La décision de couper le journal n'avait pas été facile à prendre... Le journal, c'est quelque chose de vital, mais dans un contexte minoritaire comme ici, tout devient vital.» Mme Girard devait être mutée à un autre poste au sein de l'AFY mais a appris, à son retour de vacances, qu'elle reprenait les rênes du mensuel.



Pierre Bourbeau

Le journal, qui tire à 1000 exemplaires, n'était pas publié en juillet en raison à la fois des coupures mais aussi des vacances estivales. La prochaine parution est prévue pour le 21 août.

En juin dernier, l'AFY n'a eu d'autres choix que de mettre la clé sous la porte de l'Aurore Boréale en raison des restrictions du Secrétariat d'Etat quant au financement de certains projets spéciaux du plan de développement de la communauté. En l'occurence, les projets soumis dans ce cadre exigeaient un apport financier du ministère de l'ordre de 120 000 dollars alors que celui-ci avait l'intention d'octroyer 41 000 dollars.

Les deux parties seraient en ce moment en discussion en vue d'en arriver à une solution de rechange. «On s'est entendu sur des sommes et non sur la façon de dépenser ces sommes», a expliqué le nouveau directeur de l'AFY, Pierre Bourbeau. On parle d'un supplément qui se chiffre aux alentours de 50 000 dollars.

Une rencontre avec l'AFY à Whitehorse, à la fin juin, a permis aux représentants du Secrétariat d'Etat à Ottawa de mieux évaluer leurs positions. De fait, une lettre a été envoyée par le Secrétariat d'Etat à l'AFY pour rendre compte que effectivement les budgets avaient été reconsidérés, selon le chef de l'appui aux communautés de langue officielle, Joseph-Ambroise Desrosiers. Mais, «rien n'a été débloqué comme tel», a souligné le porte-parole du Secrétariat d'Etat.

On ne sait guère pour l'instant quels sont les autres services qui seront maintenus. La seule organisation francophone au Yukon avait dû, en plus de stopper la parution de l'Aurore Boréale, abolir ses activités culturelles et remercier deux employés, un agent de communication et une secrétaire de direction.



• Canada 125

Spectacle de talents locaux

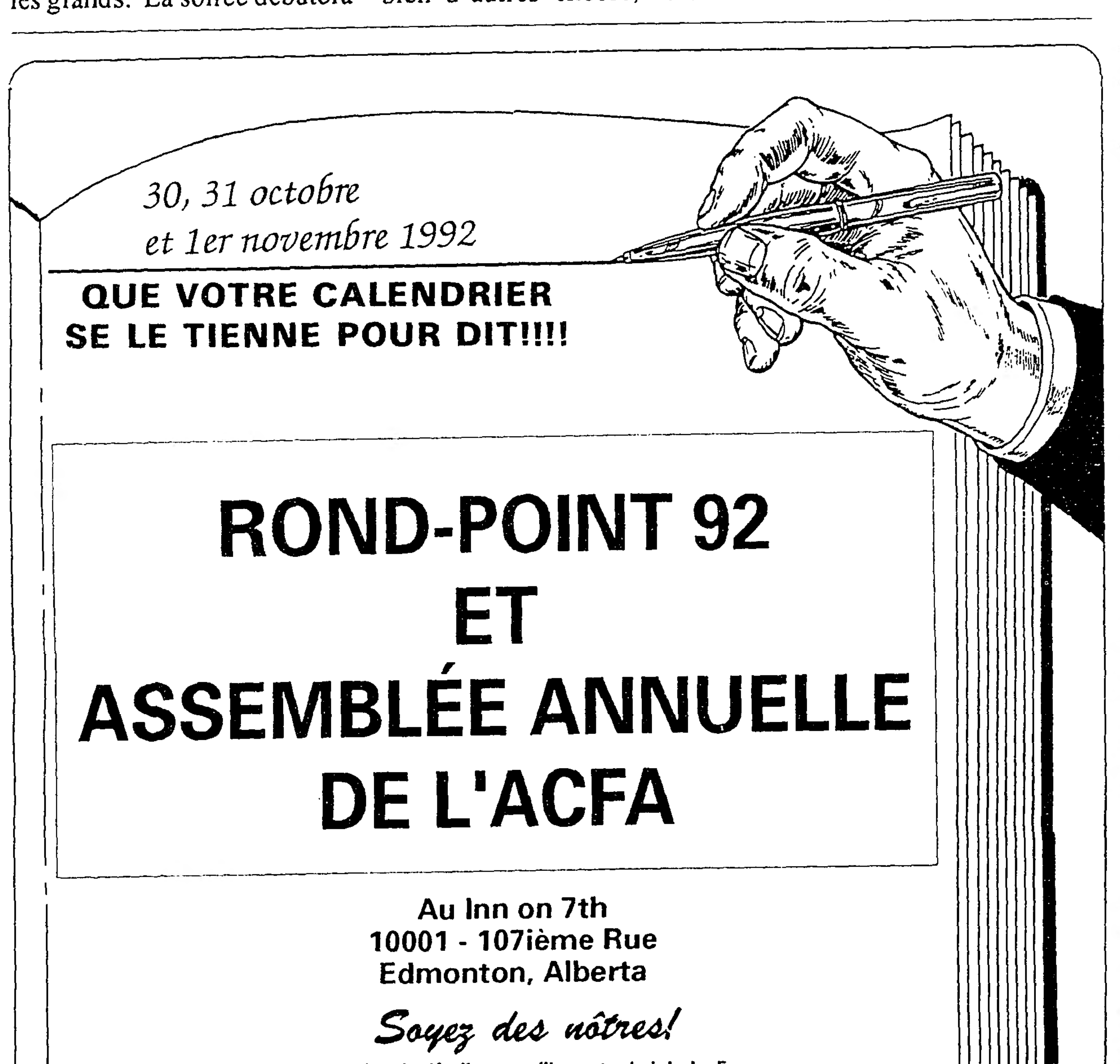
JULIE BOURCIER

FALHER- La région de Rivière-la-Paix n'a pas été oubliée dans les festivités du 125e anniversaire du Canada. En effet, les membres du Club Alouette de Falher ont pris l'initiative de faire une «Journée du Canada».

C'est jeudi le 20 août, au local du Club Alouette, qu'aura lieu cette fête pour les petits et les grands. La soirée débutera à 17h00 par le traditionnel «O Canada», interprété par Lori-Lee Turcotte, une artiste amateure de Falher. Il sera suivi d'un souper barbecue au steak.

Après le souper, on pourra assister à une soirée de talents amateurs locaux. Des noms comme Michelle et Lucille Laliberté, Mme Marcelline Laurin, M. Marcel Papineau et bien d'autres encore, feront passer aux participants une soirée tout en musique. C'est l'occasion idéale pour voir d'anciens copains ou pour créer de nouvelles amitiés.

Les billets, au coût de 7,50$ par personne, sont présentement en vente au Club Alouette. Hâtez-vous car le nombre de places est limité! Il y aura aussi en vente des tasses et des épinglettes commémoratives du 125e anniversaire du Canada.



• Selon Statistique Canada

La population canadienne continue de vieillir

OTTAWA(APF): Malgré une légère augmentation de la fécondité, la population canadienne continue de vieillir à un rythme inquiétant.

Les données du recensement de 1991 de Statistique Canada portant sur l'âge, le sexe, et l'état matrimonial indiquent que 12 pour cent de la population canadienne soit 3,2 millions de personnes, dont une majorité de femmes, étaient âgées de plus de 65 ans l'année dernière.

Le nombre d'adultes âgés de 20 à 64 ans a augmenté pour sa part de 8 pour cent et la majorité, soit 68 pour cent, étaient dans le groupe d'âge des 20 à 44 ans.

Il y a cependant moins de jeunes adultes puisque la population âgée de 15 à 24 ans a diminué de 18 pour cent au cours des années 1980. Cette baisse est imputable à ce que les démographes appellent le «baby bust» de la fin des années 1960 et des années 1970, c'est-à-dire la période où le nombre des naissances a chuté après la vague du «baby boom» de l'après-guerre.

L'institution du mariage tient toujours bon et rejoint 77 pour cent de toutes les familles canadiennes et cette proportion est plus élevée dans les provinces de Terre-Neuve, de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Saskatchewan et de l'Ontario, où un peu plus de 80 pour cent de toutes les familles étaient des familles de couples mariés. Le nombre de couples mariés a d'ailleurs augmenté de 5 pour cent entre 1986 et 1991.

Mais on assiste aussi à une augmentation des familles formées de partenaires en union libre, qui sont surtout concentrées dans les grandes provinces comme le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. En 1991, les unions libres représentaient 10 pour cent de toutes les familles canadiennes, en hausse de 3 pour cent par rapport au recensement de 1986.

On se marie cependant de plus en plus tard au pays. Chez les femmes de 20 à 24 ans, près de 65 pour cent étaient célibataires en 1991 comparativement à 51 pour cent en 1981. Chez les hommes du même groupe d'âge, la proportion est passée de 72 pour cent à 82 pour cent durant la même période.

D'autre part, la taille moyenne des familles qui était en chute libre depuis 1971 s'est stabilisée pour la première fois à 3,1 personnes.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

LA CONSTITUTION CANADIENNE ET LES FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

Les président-es de nos régionales et les membres du conseil général nous avaient donné un mot d'ordre : VISIBILITÉ. Nous entendons poursuivre cette campagne à la mesure de nos moyens.

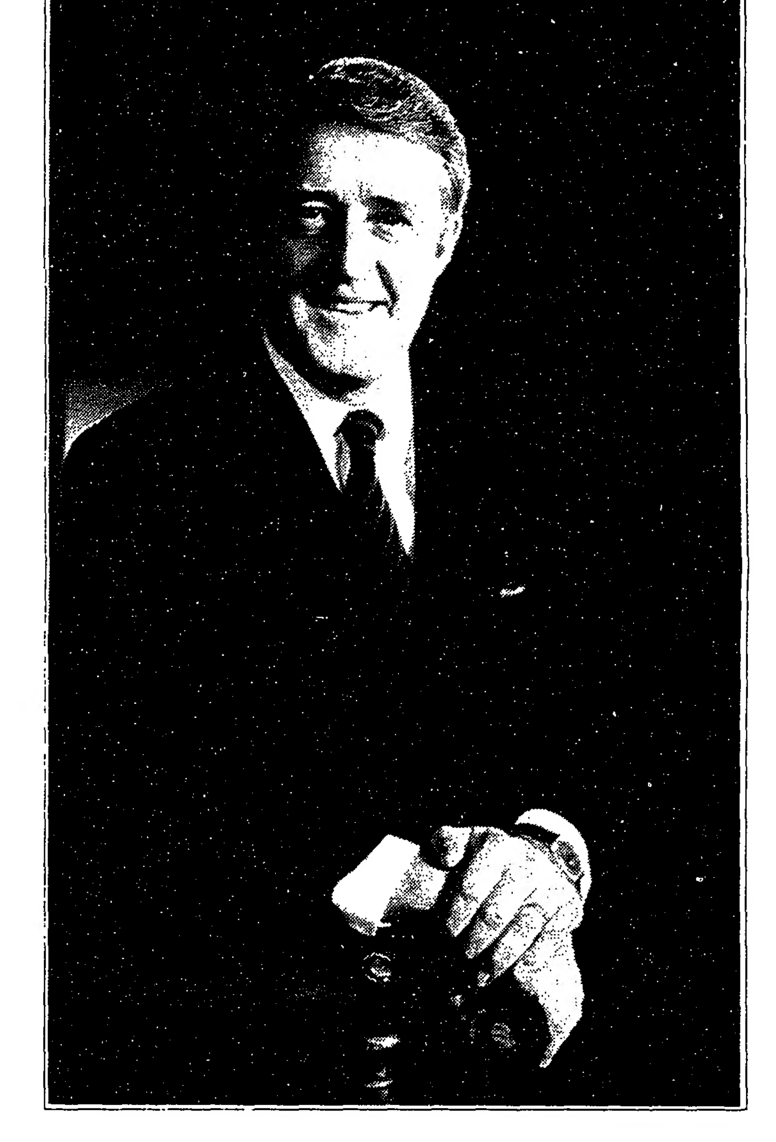
L'ACFA n'a pas chômé cet été! Voici les annonces que nous avons fait paraître dans le Droit d'Ottawa, Le Soleil de Québec, La Presse de Montréal, l'Ottawa Citizen et le Globe and Mail.
Nous avons également fait paraître une publicité à la télévision française et anglaise (CBC et Radio-Canada) lors de la Fête du Canada. L'ACFA a aussi tenu une conférence de presse à Montréal le 24 juillet dernier afin de dévoiler nos positions aux médias et à la population québécoise.

Pour faire entendre votre voix, remplissez le coupon en page 12 avec votre contribution.

LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE DU CANADA

le 29 juin 1992

CHER BRIAN,



Dans une lettre adressée à l'Association canadienne-française de l'Alberta en date du 16 janvier 1990, vous affirmez:

«J'aimerais réitérer la volonté du gouvernement fédéral de favoriser un plus grand épanouissement de la communauté franco-albertaine.»

«J'ai aussi exprimé ma volonté d'aborder la question de la promotion de la dualité linguistique lors d'une deuxième ronde de négociations constitutionnelles.»

«Je tiens à ce que vous sachiez que je respecte et partage votre désir que les minorités de langue officielle puissent mieux s'épanouir partout au Canada et particulièrement en Alberta»

Ces paroles nous avaient remplies d'espoir et d'anticipation face à la réalisation de notre vision sociale pour le Canada et à la possibilité d'assumer nos responsabilités dans ce grand dessein.

Notre vision sociale

Notre vision sociale n'est pas marginalisante mais plutôt intégrante. Elle reconnaît trois valeurs fondamentales pour le Canada, l'équité, la diversité et la volonté de coexister dans le respect et la dignité.

Cette vision nous dicte la reconnaissance de l'autodétermination des peuples autochtones, du caractère distinct du Québec, de l'apport positif de la diversité (culturelle, régionale, religieuse), de l'égalité pour les femmes, de la pleine participation des personnes handicapées et le maintien de l'ensemble des programmes sociaux notamment pour les services de santé.

Notre rôle

Notre communauté a été chargée depuis 285 ans d'assurer le dynamisme de la langue et des cultures d'expression française en Alberta dans le respect et la dignité de tous les Albertaines et Albertains.

Ces efforts ont été récompensés récemment par la décision fort louable du gouvernement de l'Alberta de proposer des amendements au Alberta School Act de 1988 pour rendre cette loi conforme à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, un outil important pour notre dynamisme en Alberta.

Les appuis demandés

Nous ne demandons pas la charité. Ce que nous voulons ce sont des outils constitutionnels et des outils pratiques pour nous aider à assumer notre responsabilité civique. Nous en demandons autant d'ailleurs pour nos partenaires sociaux dans l'édification du nouveau Canada.

Sur le plan constitutionnel

* Constitutionnaliser la responsabilité du gouvernement fédéral d'assurer l'épanouissement et le développement de la communauté francophone de l'Alberta.

* Assurer que dans tous cas de transfert de pouvoirs aux provinces et territoires, le gouvernement fédéral conserve l'ensemble des outils nécessaires sur tout sujet affectant le développement de notre communauté, ainsi que d'une garantie du respect des droits acquis et ceux susceptibles d'être acquis.

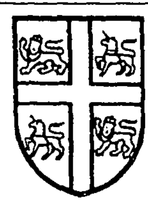
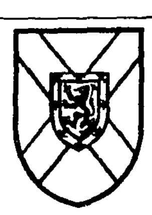
* Assurer que la Charte canadienne des droits et libertés soit interprétée de façon consistante avec l'épanouissement et le développement linguistiques et culturels de la communauté franco-albertaine.

Sur le plan pratique

* Appui significatif et immédiat au développement de la communauté francophone de l'Alberta.

* Appui significatif et immédiat à la gestion scolaire en Alberta.

AIDEZ NOUS À AIDER LE PAYS!

LETTRE OUVERTE AUX PREMIERS MINISTRES DU CANADA

le 3 juillet 1992

En ce moment crucial pour l'avenir du pays, la communauté francophone de l'Alberta aimerait partager ses vues avec vous au sujet des langues officielles. Ces pensées sont le résultat de beaucoup d'années de travail à l'intérieur de notre communauté et avec d'autres groupes en Alberta qui partagent notre volonté de vivre ensemble en dignité et avec respect dans une société basée sur l'équité et la diversité.

Les conférences constitutionnelles de Toronto et de Vancouver ont massivement supporté le besoin de reconnaître le Québec comme société distincte, d'assurer l'épanouissement et développement des communautés de langues officielles et l'obligation du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux de le faire.

Les présentes discussions constitutionnelles doivent régler cette question fondamentale en assurant, au minimum, la résponsabilité du gouvernment fédéral à assurer l'épanouissement et le développement des communautés de langue française partout au Canada. Un libellé proactif est nécessaire dans la Constitution pour convaincre les francophones au Québec qu'ils sont une partie importante de ce pays et qu'un effort sérieux va être fait pour qu'ils se sentent confortables à travers le pays. Le sentiment séparatiste au Québec sera affaibli si des communautés comme celle des Franco-Albertains sont complètement sécures et acceptées dans leurs propres provinces.

Les Franco-Albertains ont beaucoup contribué à la diversité de l'Alberta. La communauté francophone en Alberta a besoin de garanties constitutionnelles qui lui permettront d'assumer sa responsabilité civique de promouvoir la diversité. Sans aide, nous avons peu de chance d'y arriver.

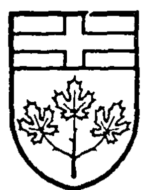
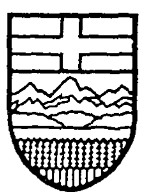
* Le gouvernement fédéral doit constitutionnaliser sa responsabilité d'assurer l'épanouissement et le développement de la communauté francophone de l'Alberta.

* Le gouvernement fédéral doit assurer que dans tous cas de transfert de pouvoirs aux provinces et territoires il conserve l'ensemble des outils nécessaires sur tout sujet affectant le développement de notre communauté, ainsi que d'une garantie du respect des droits acquis et ceux susceptibles d'être acquis.

* La <u>Charte canadienne des droits et libertés</u> doit être interprétée de façon consistante avec l'épanouissement et le développement linguistiques et culturels de la communauté franco-albertaine.

Pour assurer l'unité nationale à long terme, nous vous demandons de supporter ces garanties constitutionnelles de façon active et d'encourager le gouvernement fédéral à donner les outils nécessaires pour s'assurer qu'un jour les francophones du Canada se sentiront chez eux partout dans notre pays. Il y a plus en jeu que notre survie. Ce qui est remis en question ce sont les principes de justice et diversité, les principes qui fait du Canada l'envie du monde entier.

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
Bureau 200, 8923 -82 Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-1680 Télécopieur: (403) 465-6773

M. Mulroney ne veut pas que les Franco-Albertain(e)s deviennent des «cadavres encore chauds»!

le 22 juillet 1992

Cher Brian,

Voici un extrait d'une lettre du 6 juin 1988 que vous écriviez à M. Getty traitant des droits linguistiques de la communauté franco-albertaine:

«Cher Premier ministre,

En toute franchise, je crois profondément qu'une approche positive et généreuse est requise sur cette question. Je ne peux appuyer plus fortement l'importance des droits linguistiques pour l'unité de la nation. C'est un sujet qui dépasse les frontières de n'importe quelle province. En effet, il en va de l'essence même de la fédération canadienne.» (Traduction)

M. Mulroney,

Nous sommes d'accord! Il n'est pas trop tard! Les endroits marqués sur la carte de l'Alberta indiquent des communautés franco-albertaines bien vivantes, (on vous invite, vous et Mila, à venir en visiter), mais elles ont un grand besoin d'appuis constitutionnels et pratiques pour ne pas devenir des «cadavres encore chauds».

L'approche «positive et généreuse» qui a été si présente dernièrement pour répondre aux aspirations des peuples autochtones et du peuple québécois doit s'étendre à l'ensemble des Canadiennes et Canadiens.

Les valeurs fondamentales de l'équité, de la diversité et la volonté de coexister dans le respect et la dignité nous laissent croire que l'appui si fort, si positif et si généreux dont vous parliez à M. Getty, se traduira en outils constitutionnels et pratiques qui assureront l'épanouissement et le développement de nos communautés franco-albertaines.

Nos besoins sur le plan constitutionnel:

* que la Clause Canada comprenne la responsabilité des gouvernements d'assurer l'épanouissement et le développement de nos communautés;

* une garantie constitutionnelle que, dans tout transfert de pouvoirs aux provinces et territoires, le gouvernement fédéral conservera les outils nécessaires sur tout sujet affectant l'épanouissement et le développement de nos communautés, ainsi qu'une garantie du respect des droits acquis et ceux susceptibles d'être acquis;

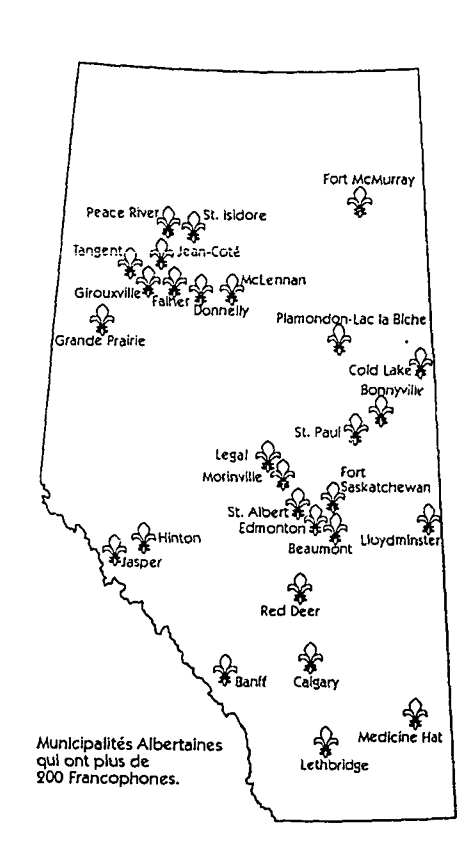
* une garantie constitutionnelle que toute interprétation de la <u>Charte canadienne des droits et libertés</u> respectera l'épanouissement et le développement linguistiques et culturels de nos communautés.

Sur le plan pratique:

* un appui significatif et immédiat au développement de nos communautés;

* un appui significatif et immédiat à la gestion scolaire en Alberta.

AIDEZ-NOUS À AIDER LE PAYS!



ET VOUS M. BOURASSA, ALLEZ-VOUS FAIRE VOTRE PART?



Association canadienne-française de l'Alberta

NOTRE PROPOSITION POUR LE SÉNAT

Le 17 juillet 1992

Honorable Robert Bourassa
Premier ministre du Québec
Hôtel du gouvernement, Ed. A
Québec (PQ)
GIA 1A2



Monsieur le Premier ministre,

Il est de plus en plus évident que votre gouvernement a des craintes en ce qui concerne la proposition de réforme du Sénat «Triple E». Il est aussi évident que l'Alberta et les autres provinces sont d'accord que le Sénat «Triple E» est la meilleure formule pour réaliser la réforme du Sénat. La question de la réforme du Sénat est donc rendue à une sérieuse impasse qui doit être résolue.

Lors de votre conférence de presse le 9 juillet, vous avez déclaré que le Sénat «Triple E» est difficile à accepter pour plusieurs raisons, dont une serait la grande réduction du pourcentage de sénateurs francophones dans ce nouveau Sénat.

Une solution possible à cette question serait de garantir un minimum d'un sénateur francophone par province (et territoire si cela semblait nécessaire). Il serait facile d'ajouter un autre sénateur au nombre proposé pour chaque province. Cette représentation garantie serait bénéfique pour le pays et l'Alberta pour les raisons suivantes:

- les trois communautés nationales, anglophones, francophones et autochtones, chacune multiculturelle, seraient mieux représentées;

- la représentation serait nationale, ce qui aiderait à consolider et à unir notre pays. Le Canada doit refuser à tout prix d'isoler les francophones dans et autour du Québec car cet isolement ne ferait qu'encourager les sentiments séparatistes et contribuer à l'encerclement du Québec (voir les éditoriaux de Lise Bissonnette de Le Devoir la semaine dernière);

- l'égalité des provinces serait maintenue tout en offrant une solution à un obstacle majeur soulevé par le Québec en ce qui a trait au Sénat «Triple E»;

- le droit historique et traditionnel de la communauté franco-albertaine et d'autres communautés francophones à une représentation sénatoriale serait restauré et/ou confirmé;

- on créerait une institution qui encouragerait le dialogue constructif parmi les francophones du Canada.

La méthode de sélection pourrait être semblable à celle proposée pour les autochtones et le processus serait plus facile. Lorsqu'il s'agit de la culture et la langue françaises, les sénateurs francophones devraient avoir les mêmes droits que les sénateurs québécois: un vote à double majorité serait exigé pour toutes les questions touchant la langue et la culture françaises en dehors du Québec. Cette provision est nécessaire étant donné que la langue et la culture françaises sont d'autant plus menacées en dehors du Québec qu'à l'intérieur du Québec. Pour tout ce qui affecte la langue et la culture françaises au Québec, seulement les sénateurs québécois auraient le double vote.

Actuellement, le Québec a une représentation garantie de vingt-quatre (24) sénateurs, ce qui est environ vingt-trois pourcent (23%) du total. Nous proposons neuf (9) sénateurs pour chaque province. Chaque province garantirait au moins un sénateur francophone (il pourrait en avoir plus au Nouveau-Brunswick et en Ontario étant donné le nombre de francophones dans ces provinces).

Les autochtones aussi devraient avoir au moins neuf (9) sénateurs. Pour le calcul des pourcentages relatifs du point de vue de la nature bilingue de notre pays, nous avons exclu la représentation autochtone.

Il y aurait donc un minimum de dix-huit (18) sénateurs francophones (neuf du Québec et neuf des autres provinces). Si le Nouveau-Brunswick garantissait un minimum de trois (3) sénateurs francophones il y aurait donc vingt et un (21) sénateurs francophones sur un total de quatre-vingt-quatorze (94) ce qui donne environ vingt-deux pourcent (22%). Si on ajoutait un sénateur pour chaque territoire, le pourcentage serait environ vingt-quatre pourcent (24%). Si on garantissait un sénateur québécois pour la communauté anglophone du Québec, le pourcentage serait environ vingt-trois pourcent (23%).

Ce qui est important, c'est que ces trois variations maintiennent la représentation francophone traditionnelle tout en réformant le Sénat pour qu'il devienne plus efficace, plus égal et élu.

Nous vous demandons de prêter la plus sérieuse considération à notre proposition. L'unité de notre pays est en jeu.

Si vous ou vos représentants désirez discuter cette proposition plus longuement avec moi, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Acceptez, monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,
Denis Tardif

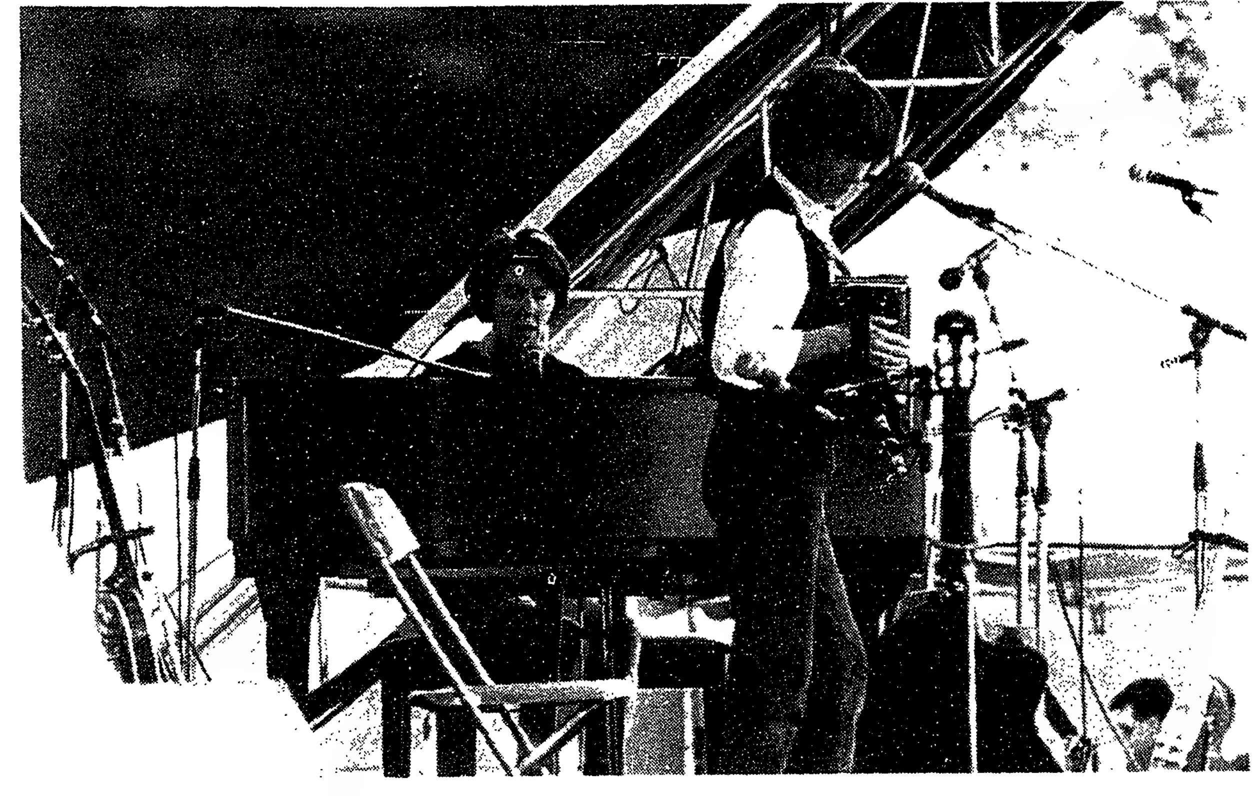
• En trois jours

Le FOLK FESTIVAL attire une foule de 45 000 personnes

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Les Edmontoniens avaient encore le coeur en fête en fin de semaine dernière. C'est au parc Gallagher qu'une foule de 45 000 personnes s'est rassemblée pour voir et entendre des dizaines d'artistes venus spécialement pour le fameux Folk Festival.

Les gens, éparpillés un peu partout sur le site ainsi que sur la colline qui faisait office d'estrade, étaient parés contre toutes intempéries. Les glacières, les chaises pliantes, les parasols, les imperméables, les couvertures et même les oreillers, les spectateurs ont pensé à tout afin de pouvoir se délecter du spectacle. Même les quelques orages qui se sont abattus sur le site n'ont pu les faire partir.



(Photo Martin Brault)

Étant à leur première performance au Edmonton Folk Festival, Kate et Anna McGarrigle étaient parmi les favorites du public. Performant ensemble depuis leur adolescence, le Toronto Star décrit leur musique comme étant «aussi belle et aussi fragile que des fleurs séchées».

C'est donc dans une ambiance de joie et d'amitié que les Marina Muldaur, Robert Jr. Lockwood, David Linley, Amos Garrett, Oscar Lopez, les soeurs McGarrigle, les Holmes Brother et beaucoup d'autres artistes connus de par le monde ont joué et chanté des airs de tous les genres: country, reggae, africain, cajun, jazz, blues, etc. Même des groupes de l'Amérique latine, du Zimbabwé, de l'Irlande et de l'Angleterre étaient représentés! Il ne faut pas non plus passer sous silence la présence et la performance du guitariste américain Ry Cooder ainsi que l'Irlandais Ron Kavana. Ces derniers étaient sûrement les invités les plus attendus du public, ainsi que le groupe reggae Toots and the Maytals qui ont dû annuler à la dernière minute parce que leur avion était en retard.

Le 13e Edmonton Folk Festival est le plus grand du genre au Canada. Plus de 1 000 bénévoles ont aidé à la réussite de ce spectacle. À 30$ dollars du billet pour une journée et considérant la réputation des artistes, le rapport qualité-prix était des plus acceptables. Le budget total de l'événement s'est élevé à près de un million de dollars cette année.

Une fin de semaine comme celle-ci ne peut que prouver que la musique, qu'elle provienne de nos ancêtres ou non, aura toujours des milliers de fans et que ces derniers seront toujours là pour l'écouter et l'apprécier!



Radio-Canada Alberta

Semaine du 15 au 21 août 1992

Samedi

17h00 Le Téléjournal
17h30 Baseball des Expos: St-Louis à Montréal
20h00 Pour tout l'art du monde
21h00 Samedi P.M.
22h00 Le Téléjournal
22h20 Les nouvelles du sport
22h40 Télé-sélection: L' avocat retors
23h25 Résumé des Internationaux
23h35 L'enfer c'est nous autres
00h05 Cinéma: Un amour du temps de guerre

Dimanche

17h00 Visions d'ici
18h00 Le Téléjournal
18h12 Découverte
19h00 Surprise sur prise
20h00 Les beaux dimanches: Grou Tyme à Wedgeport
21h00 Les beaux dimanches: Beethoven l'hymne à la joie
22h20 Le Téléjournal
22h40 Les nouvelles du sport
22h57 Ciné Club: La guerre des boutons

Lundi

17h00 Palme d'or
17h30 La cour en direct
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 L'enfer c'est nous autres
19h30 Des jardins d'aujourd'hui
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h50 La météo
21h00 L'or et le papier
22h00 La loi de Los Angeles
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h25 Résumé des Internationaux
23h35 Cinéma: Racket

Mardi

17h00 Palme d'or
17h30 La cour en direct
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 L'enfer c'est nous autres
19h30 Comment ça va?
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h50 La météo
21h00 Perry Mason: Meurtre en circuit fermé
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h25 Résumé des Internationaux
23h25 L'enfer c'est nous autres
00h05 Cinéma: Marche à l'ombre

Mercredi

17h00 ALBERTA CE SOIR
17h30 Baseball des Expos: Atlanta à Montréal
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h45 La météo
20h50 Les nouvelles du sport
21h05 50ième anniversaire de la bataille de Dieppe
21h30 Palme d'or
22h00 La cour en direct
22h30 L'enfer c'est nous autres
23h00 CE SOIR EN REPRISE

Jeudi

17h00 Palme d'or
17h30 La cour en direct
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 L'enfer c'est nous autres
19h30 Ma maison
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h50 La météo
21h00 Napoléon et Joséphine
22h00 Passeport
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h25 Résumé des Internationaux
23h35 L'enfer c'est nous autres
00h05 Cinéma: Les quatres mousquetaires

Vendredi

17h00 Palme d'or
17h30 Voyage grandeur nature
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 L'enfer c'est nous autres
19h30 Découverte
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h50 La météo
21h00 Les grand films: L'empire contre-attaque
23h30 CE SOIR EN REPRISE
23h55 Résumé des Internationaux
00h05 L'enfer c'est nous autres
00h35 Cinéma: Le meilleur

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 15 au 21 août 1992

Samedi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h00 Concert Jane Birkin
20h00 Hôtel
20h30 Dites-moi...
21h35 Journal télévisé Suisse
22h05 Thalassa
23h05 Concert Jane Birkin
00h05 Hôtel
00h20 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Faut pas rêver
19h00 Caractères
20h00 Musiques au coeur
21h10 Le divan
21h35 Journal télévisé Belge
22h05 Faut pas rêver
23h05 Viva
00h00 Musiques au coeur
01h10 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Le Chemin des écoliers
18h30 Lalique, vies d'artistes
19h00 La Dame de Monsoreau
20h00 La chance aux chansons
21h00 Reportages
21h30 Journal Télévisé de FR3
22h00 Le Chemin des écoliers
23h00 La Dame de Monsoreau
00h00 La chance aux chansons
00h40 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Envoyé spécial
19h00 Jeux sans frontières
20h05 La chance aux chansons
21h00 Sports loisirs
21h30 Journal télévisé de FR3
22h00 Envoyé spécial
23h00 Jeux sans frontières
00h05 La chance aux chansons
00h40 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Téléscope
19h00 Viêt-Nam la première guerre 1945-1954
20h00 La chance aux chansons
21h00 D'un soleil à l'autre
21h30 Journal télévisé de FR3
22h00 Téléscope
23h00 Viêt-Nam la première guerre 1945-1954
00h0 La chance aux chansons
00h40 Radio France internationale

Jeudi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Alaska
19h00 La chambre des dames
20h00 La chance aux chansons
21h00 Carabine FM
21h30 Journal télévisé de FR3
22h00 Alaska
23h00 La chambre des dames
00h00 La chance aux chansons
00h40 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Plein cadre
19h00 Une femme presque fidèle
20h35 Roule... routier
21h30 Journal télévisé de FR3
22h00 Plein cadre
23h00 Une femme presque fidèle
00h30 Radio France international

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

• À Montréal

3e Festival International de Chorales des Aînés

PIERRE BRAULT

EDMONTON - C'est du 20 au 26 septembre prochain qu'aura lieu à Montréal le 3e Festival International de Chorales des Aînés. Ce festival regroupera des centaines d'aînés de cinquante ans et plus, de la France, de l'Angleterre et du Canada, tant de langue française que de langue anglaise, qui aiment chanter.

C'est le directeur général de FICA, Paul-Marcel Gélinas, qui en a annoncé la nouvelle, lors de son passage à notre bureau en juin dernier. «La musique n'a n'a pas de frontières et réunit les AÎNÉS DE PARTOUT», nous mentionnait-il.

M. Gélinas a précisé que «FICA est un organisme récréatif, culturel et musical, sans but lucratif, spécialisé en chant choral.» Il a raconté que les aînés dans ce genre de festival, font de la musique chorale. Réunis en ateliers, sous la direction de chefs de choeur compétents comme Alain Lanctôt, Chantal Masson-Bourque et François Provencher du Canada, Pierre Leduque de la France et James Wild d'Angleterre, «...les aînés travaillent ferme à la préparation et à la présentation d'un concert de clôture qui attire des centaines de spectateurs», d'ajouter M. Gélinas. FICA encourage aussi la réunion de choeurs d'aînés, la recherche de l'excellence dans cette activité pratiquée dans la détente et la bonne humeur.

FICA et les aînés ne reculent devant aucun défi. Que ce soit la musique classique, sacrée, de la Renaissance, les extraits d'opéra, la comédie musicale, le negro-spiritual, la chanson d'aujourd'hui et les folklore «...on s'y intéresse pour la culture musicale que cela peut nous apporter», de dire M. Gélinas.

M. Gélinas souhaite que les adeptes de la chanson et de la belle musique chez les aînés de la communauté franco-albertaine se joindront éventuellement au mouvement au cours des prochaines années. Il a d'ailleurs profité de son passage à Edmonton pour rencontrer quelques membres de la Fédération des Aînés francophones de l'Alberta (FAFA).

Il a informé les représentants de la FAFA de l'existence de l'Association internationale francophone des Aînés dont la présidente est Madame Marguerite H. Charlebois. L'AIFA veut d'ailleurs organiser des colloques régionaux sur l'intergénération suite à son dernier ralliement qui a eu lieu en Martinique en 1991 et qui avait pour thème général: l'intergénération. Le Secrétariat de l'AIFA est situé à Ste-Foy en banlieue de la ville de Québec.

• Agriculture

Le CSRN émet les paiements provisoires

WIINIPEG- Le ministre de l'Agriculture, M. Bill McKnight, a annoncé, le 4 août dernier, le début de l'émission des paiements provisoires au titre du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) pour l'année d'imposition 1991.

Ces paiements porteront à plus de 2 milliards de dollars l'aide totale accordée aux producteurs en vertu des programmes de protection du revenu pour la campagne agricole 1991-1992.

Les chèques de paiement provisoire sont adressés aux agriculteurs qui ont présenté une demande et qui sont admissibles à un retrait net. La mise en circulation de ces chèques se poursuivra tout au long de l'été et de l'automne, jusqu'à ce que l'Administration soit prête à émettre les chèques représentant le retrait net final en novembre.

Les chèques de paiement provisoire sont calculés d'après les contributions versées aux comptes CSRN pour 1991 par les producteurs et les gouvernements, et non d'après le total cumulatif des comptes. Le montant des paiements provisoires sera retenu sur le retrait final du CSRN de 1991 des agriculteurs. Le solde à l'actif des comptes des agriculteurs continuera à produire des intérêts.

Le ministre se dit encouragé de l'augmentation du nombre de producteurs qui ont déposé de l'argent dans leur compte CSRN au cours de l'année d'imposition 1991. Il ne reste plus qu'un mois et demie avant la date limite du 30 septembre pour la présentation des demandes d'adhésion au programme. Jusqu'à présent, 44 000 producteurs se sont inscrits au CSRN pour 1991; de ce nombre, 18 000 producteurs environ ont déposé de l'argent dans leur compte.

L'an dernier, alors que le taux de participation était élevé - environ 163 000- seulement 15 222 agriculteurs ont déposé de l'argent dans leur compte. Il suffit que les agriculteurs présentent leur demande annuelle et paient des frais administratifs de 40$ pour maintenir leur compte CSRN en vigueur.

«De plus en plus d'agriculteurs considèrent le CSRN comme un outil de gestion essentiel dans la planification de l'avenir de leur exploitation», de dire M. McKnight.

Les producteurs peuvent déposer jusqu'à 2 pour cent de la valeur de leurs ventes nettes admissibles dans leur compte CSRN et ainsi avoir droit à une contribution fédérale-provinciale de contrepartie.

Le Régime d'assurance-revenu brut (RARB) et le CSRN ont été créés en 1991. Pendant la campagne agricole 1991-1992, ces deux programmes devraient, selon les prévisions, se traduire par plus de 2 milliards de dollars pour les agriculteurs. Pour faciliter la transition à ces nouveaux programmes, le gouvernement fédéral a établi l'an dernier le Programme de soutien et d'ajustement en agriculture, qui prévoit 1,4 milliard de dollars en aide fédérale directe pour le maintien de la marge brute d'autofinancement.

• Contestation judiciaire

Quatre provinces pressent Ottawa à agir

OTTAWA (APF) - Quatre gouvernements provinciaux ont décidé de faire pression sur Ottawa dans l'espoir de sauvegarder le Programme de contestation judiciaire, tombé sous le couperet du fédéral lors du dépôt du budget en février.

L'Ontario, La Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick ont en effet envoyé des lettres à la ministre de la Justice au cabinet fédéral, Kim Campbell, afin de lui faire savoir leur mécontentement face à l'abolition de ce programme qui a permis à des cas-types, relevant de la Charte canadienne des droits et libertés, de se faire entendre auprès des tribunaux.

L'initiative de cette campagne de lettres revient à l'équipe fédéral du Nouveau parti démocratique. Ce qui explique que trois des quatre provinces, qui ont répondu à l'appel, sont dirigées par ce parti politique.

Pour Edmond Blanchard, procureur général du Nouveau-Brunswick et ministre des Affaires intergouvernementales et de la Justice, il s'agissait d'aborder un dialogue avec le fédéral à ce propos. Le but : reporter l'échéancier du 30 septembre prochain, date de la fin du Programme, jusqu'à ce qu'on puisse trouver une solution de rechange au financement.

«Nous sommes prêts à voir d'autres scénarios pour le financement», a indiqué le ministre Blanchard. Serait-ce que certaines provinces soient prêtes à desserrer les cordons de la bourse pour apporter une aide au Programme de contestation judiciaire ? M. Blanchard n'a pas voulu prendre d'engagement de cette nature.

«Nos priorités provinciales demeurent le financement adéquat de nos programmes avant de donner un engagement pour le Programme», a-t-il dit en soulignant qu'au moment où Audrey McLaughlin, chef du Nouveau Parti démocratique fédéral, l'a approché en mai, il n'avait pas été question d'une participation financière.

Quoi qu'il en soit, l'équipe du Programme de contestation judiciaire a reçu avec optimisme cette nouvelle d'engagement politique des provinces. «C'est un bon signe que de voir agir des gouvernements (provinciaux) qui tiennent à la Charte», a déclaré la directrice du Programme, Andrée Côté.

Ce nouvel élément pourrait encourager les francophones qui ont bénéficié du Programme pour forcer, entre autres, les provinces à accorder la gestion scolaire.

Le gouvernement fédéral doit annoncer bientôt, peut-être au cours du mois d'août, ce qu'il entend faire avec les recommandations du Comité des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées, déposées en juin dernier. Le Comité proposait, à ce moment, le rétablissement du Programme et la création d'un fonds de fiducie pour assurer sa survie à long terme.

Remerciements Landry

Nous aimerions remercier tous ceux et celles qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de notre mère/grand-mère, Lucienne Landry. On aimerait aussi remercier les Rév. Pères Roger Prieur, Benoit Frigon et Raphaël Lessard, la chorale St. Anne, la directrice et l'organiste, ainsi que les dames qui ont préparé le goûter après la messe funéraire, les porteurs, les lecteurs et les servants de messe. Votre dévouement nous touche profondément. Veuillez agréer nos sentiments les plus sincères.

La Famille Landry

• Récentes statistiques

L'emploi décroît et les jeunes écopent

Ottawa (APF) - Les jeunes de 15 à 24 ans demeurent les principales victimes de l'affaissement du secteur de l'emploi si on en croit les résultats de l'enquête sur la population active de Statistique Canada pour juillet.

Lors du dernier mois, l'emploi chez les jeunes a régressé de 33 000, portant ainsi à 121 000 les pertes totales enregistrées depuis le début de l'année pour ce groupe. Le taux de chômage se situe à 19,1 pour cent pour les jeunes contre 10 pour cent pour les adultes à l'échelle du pays.

En général, 129 000 postes à temps plein ont été supprimés alors qu'ils avaient augmenté en juin. Les emplois à temps partiel, qui sont le lot des jeunes pour la plupart, connaissent une hausse de 100 000.

«On ne bâtit pas une économie sur des emplois à temps partiel», a lancé, le porte-parole libéral pour les finances, Herb Gray. Et de poursuivre par une question, «Où est la relance économique ?».

Même son de cloche du côté du critique néo-démocrate en matière de finances, Steven Langdon. «Les statistiques sur l'emploi démontrent que la reprise économique est une illusion», a-t-il indiqué.

«Nous vivons une grave crise de chômage sans que le gouvernement ne lève le petit doigt !» Selon le député Langdon, il faut rétablir la confiance des consommateurs. Le Nouveau Parti démocrate propose ainsi que la Taxe sur les produits et services ne soit pas appliquée aux livres, vêtements d'enfants, produits hygiéniques, meubles et matériaux.

Le retrait de la TPS dans certains secteurs permettrait, selon le député Langdon, de réactiver l'économie à travers le pays et d'encourager le développement régional. A cet égard, le libéral Herb Gray, croit qu'une reprise va de pair avec un travail soutenu entre le fédéral, les provinces et les municipalités.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
(juillet et août)
Samedi: 16h30
Dimanche: 10h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

OFFRES D'EMPLOIS

DÉCÈS

FOURNIER

NOËLLA FILLION

MCLENNAN- C'est le 23 juin 1992, à l'âge de 92 ans, que Joséphine Fournier, pionnière de Donnelly, a été appelée pour un repos bien mérité.



Joséphine est née Frampton (Qué.), le 22 août 1899. Elle était la fille de Joseph Fournier et de Joséphine Lacasse. Le 2 mars 1920, elle épousait son cousin, Alphonse Fournier. Il sont arrivés à Donnelly le 16 mars de la même année où ils s'installèrent sur leur «homestead». Ensemble, ils ont travaillé fort à défricher le terrain afin d'élever leurs douze enfants.

Grand-maman Fournier a vécu pour sa famille et ses enfants. Elle aimait bien voyager et piqueniquer avec eux ainsi que les recevoir chez elle pour jaser ou pour jouer une partie de cartes. Le 11 février 1985, alors que la santé lui manquait, Joséphine Fournier est déménagée à la Villa Beauséjour à Falher où elle s'est liée d'amitié profonde avec plusieurs des résidentes. Elle est déménagée au Nursing Home de McLennan le 21 novembre 1991. Pendant toute ces années, elle a toujours eu une très grande dévotion en la Sainte Vierge.

Grand-maman Fournier laisse pour la pleurer, Gérard, Andréa et Clément Therriault, Léo et Hélène, Berthe et Wilbrod Bouchard, Raymond et Ethel, Cécile et Wilfred Dickner, Cyrille et Alma, Gaspard et Louise ainsi que 41 petits-enfants

RACINE

Est décédé le 3 juillet dernier à Ottawa, à l'âge de 38 ans, M. Guy Roland Racine.

Il laisse dans le deuil ses parents, Roland et Bernardine; ses frères, Bob et Joel, ses soeurs, Alys et Marcia, tous d'Ottawa et ses amis d'Edmonton et de Calgary où il vécut durant les 17 dernières années.

Un service commémoratif a été célébré le 28 juillet dernier à la Chapelle du Edmonton General Hospital.

On peut faire des dons en mémoire de Guy au Ross Amstrong Memorial Fund, a/s du AIDS Network of Edmonton, 10704 108e rue, Edmonton, T5H 3A3.

GUILBAULT

Est décédé le 19 juillet dernier, à l'âge de 82 ans, à Kelowna (C.B.) M. Louis Joseph Séverin Guilbault autrefois de St-Paul.

Il laisse dans le deuil son épouse Hilde Guilbault de Red Deer quatre enfants à Edmonton : Emily (Les) WEstwood, Darlene (Don) Bouclin et leurs enfants, Bradley et Mélanie, Edmund (Susan) Guilbault et ses enfants, Tanya et Aimée, Lorraine (Joe) Herlein et ses enfants, Kristi, Kori, Joey et Kalli; un fils de Lacombe, Séverin James (Linda) Guilbault et ses enfants, Rodney (Lynette) et deux petits-enfants, et Danielle; deux enfants de Red Deer, Janice Loughlin (Guy Carlyle) et leurs enfants, Pamela et Laura et Timothy (Susan) Guilbault et ses enfants, Caroline et Aaron; et une fille de Calgary, Bernadette (Duane) Wielinga et ses enfants, Chad et Lisa.

M. Guilbault fut fermier dans la région de St-Paul et Glendon puis déménagea dans la région de Springvale avant d'aller vivre à Kelowna.

Les funérailles furent célébrées le 22 juillet dernier à Kelowna. Un service commémoratif a été célébré à Red Deer au First Church of Nazarene par le révérend Doug Cooney.

CARRIER

Est décédé le 22 juillet dernier, à l'âge de 80 ans, M. Léon Joseph Carrier d'Edmonton, autrefois de Bonnyville.

Il laisse dans le deuil une fille, Muriel (Norman) Peters de St-Albert; trois petites-filles, Lynn, Cathy et Sandra; trois arrières-petits-enfants, Marcel, Tara-Lynn et Justin; trois soeurs, Rose Lavature, Yvette Vanschilt et Claire Carrier et de nombreux autres parents.

Les funérailles ont été célébrées le 25 juillet au St Albert Funeral Home par le père Georges Chevrier.

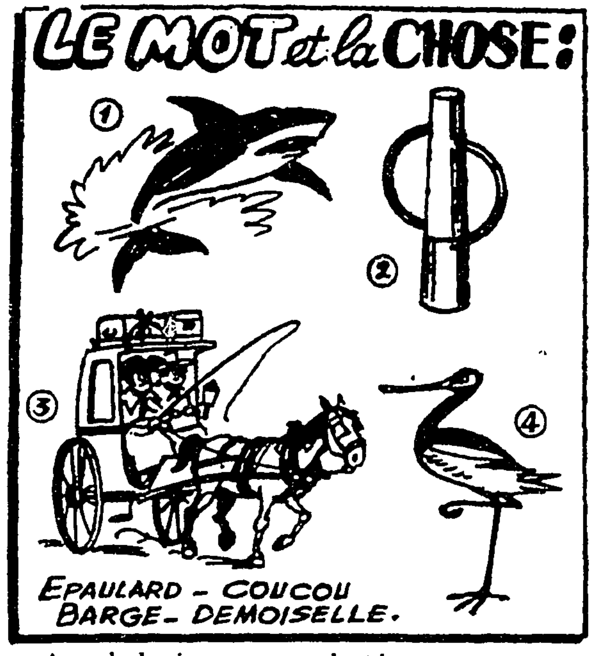
PLANTE

Est décédé le 22 juillet à l'âge de 89 ans, M. Hector Plante de St-Paul.

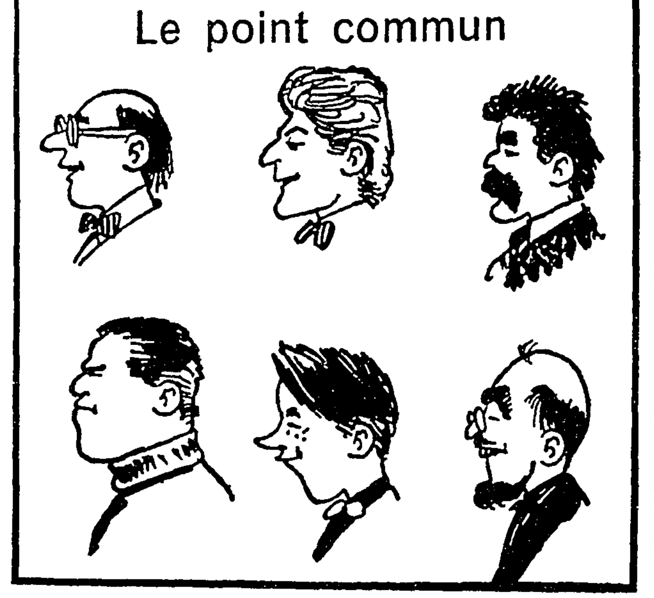
Il laisse dans le deuil deux fils et trois filles, Roger (Louise) Plante de St-Paul, Pauline (Ernest) Chartrand de Bonnyville, Suzanne (Conrad) Richard de St-Paul, Gaétane (Denis) Chartrand de Mallaig et Jean-Marie (Joan) Plante d'Edson; 15 petits-enfants, 17 arrière-petits-enfants; un demi-frère et une demi-soeur : Albert Plante et Aline Condon, tous deux vivant aux Etats-Unis.

Les funérailles ont été célébrées le 25 juillet dernier à la cathédrale de St-Paul par le père R. Levasseur.

AMUSONS-NOUS



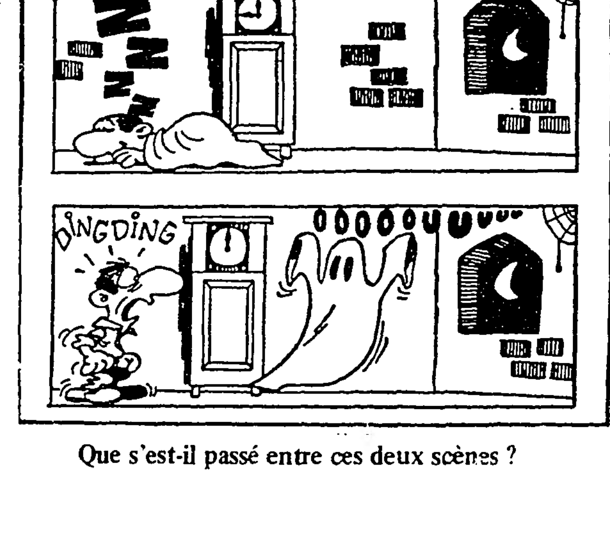
A quels dessins correspondent les quatre noms indiqués ?



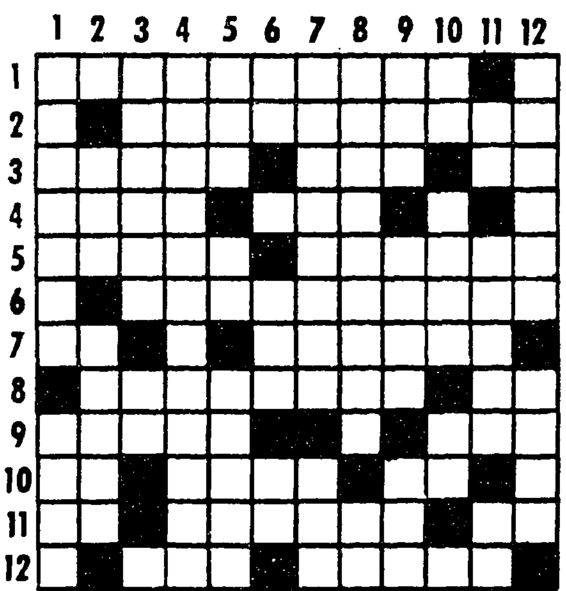
Quel est le point commun de ces six personnages ?



Que raconte ce pauvre Saint-Bernard ? Vous le saurez en déchiffrant le rébus.



Que s'est-il passé entre ces deux scènes ?



HORIZONTALEMENT

1- Blessure faite à un chien par un sanglier ou un cerf (pl.).
2- Empêcherait de marcher.
3- Maladie des dents. — Action de rire. — Mont.
4- Paré. — Riv. de France.
5- Se servent. — Entourer.
6- Qui est conforme aux statuts.
7- Voyelles. — Fier.
8- Garnies de balises. — Article espagnol.
9- Petite parcelle. — Éclat de voix.
10- Mesure chinoise. — Poisson. — Soeur.
11- Aviateur. — Pavillon servant de rendez-vous de chasse. — Pron. pers.
12- Unité monétaire roumaine (pl.). — Partie inférieure des lampes d'église.

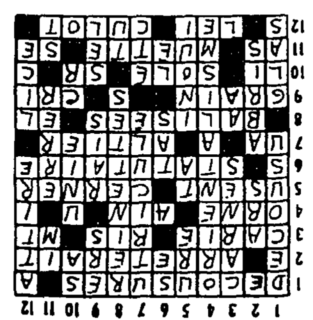
VERTICALEMENT

1- Qui n'a pas de liaison. — Tintement de cloche.
2- Membre du cheval. — Refuges.
3- Angle saillant d'une pierre (pl.). Fleuve côtier.
4- Qui se livre aux études des langues orientales.
5- Boeuf sauvage européen. — Poss. — Extraordinaire.
6- Pron. pers. — Amas. — Article.
7- Petite outre. — Et le reste.
8- Pomme dont la peau tachetée rappelle celle des grenouilles (pl.). — Toi.
9- Légumineuse. — Rayons. — Condiment.
10- A lui. — Polie. — Conseil de la reine.
11- Chiffres romains. — Aller à l'aventure. — Abrev. de saint.
12- Occasionné. — Femelle du chien de chasse.



Trouvez les 7 erreurs SOP: 188

solutions



LE MOT ET LA CHOSE
1- Epaulard. - 2- Demoiselle- 3- Coucou. - 4- Barge.

VOUS DITES ?
Sec-houx-rit-st'oeufs-k'aile-mets-tié-2-chien (Secouriste, quel métier de chien!).

LA CASE MYSTERE
A minuit, le drap est devenu fantôme.

LE POINT COMMUN
Ils ont tous la même oreille.

OFFRES D'EMPLOIS

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE NORTH BATTLEFORD

Est à la recherche d'un(e) enseignant(e) pour les postes suivants:

Demi temps/maternelle/ du 27 août au 31 janvier
à l'École St. Joseph.
St. Joseph est une école d'immersion.
et
Demi temps/animation culturelle de la maternelle à la 8e année
à l'École Père Mercure, une école fransaskoise.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 17 août à:

Ken Loehndorf,
Directeur Général,
9301, 19e avenue, North Battleford, Sask. S9A 3N5
Télécopieur: (306) 445-3993

Pour plus amples informations, adressez-vous à:
Denis Carignan - (306) 937-2546
Rita Dunn - (306) 937-3817

LA FÉDÉRATION PROVINCIALE DES FRANSASKOISES

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE

Compétences demandées:
- Diplôme en secrétariat
- très bon français oral et écrit
- bonne connaissance de l'anglais
- connaissance de Microsoft Word et FilemakerII (Macintosh) un atout
- initiative, discrétion

Salaire: négociable selon les qualifications

Lieu de travail: Gravelbourg

Entrée en fonction: à négocier

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et trois références, le plus tôt possible à:

Françoise Sigur-Cloutier
Directrice générale
Fédération provinciale des Fransaskoises
C.P. 216
Gravelbourg (SK) S0H 1X0

Télécopieur: (306) 648-2295

Pour plus de renseignements: (306) 648-2791 ou 1-800-665-9860 en Saskatchewan.



L'ACFA régionale d'Edmonton

est à la recherche d'un

Coordonnateur des programmes

Qualifications requises:
- Connaissance du français et de l'anglais
- Diplôme universitaire ou équivalent
- Connaissance du milieu naturel
- Expérience en animation
- Expérience en coordination

Description du poste:
Sous la supervision du directeur de la régionale, le coordinateur aura la responsabilité d'orienter la gestion des programmes scolaires du Centre de plein air Lusson, d'assurer la coordination du comité de programmation et de voir à l'implantation de la nouvelle programmation.

Durée de l'emploi:
Ce poste est d'une durée initiale de neuf (9) mois, soit du 31 août au 31 mai 1993.

Salaire:
À négocier selon les compétence et l'expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le **21 août 1992** à :

ACFA régionale d'Edmonton
a/s Claude Moquin
100, 8925 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 1E3

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

L'école Notre-Dame accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1992-93. Les parents intéressés à inscrire leur enfant sont priés d'appeler Roland Lajoie au 826-3485. (29-5)

CENTRALTA

L'École Citadelle accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1992-93. Pour obtenir plus d'informations, appeler Raymond ou Marie Tremblay au 961-2548. A votre service tous les soirs entre 19h et 21h. (26-6)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-1124). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Service Évangélique offert en français le dimanche de 9h30 à 10h30 à Capilano Christian Assembly, 4725 - 106 Avenue, Edmonton. Info: André ou Hélène au 484-6789 ou Alain ou Georgine au 457-2118 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

L'École Enfantine accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans). Cours commençant le 1er septembre . Deux programmes: français/accueil. Info: Suzannah au 468-1022 (J.A.)

La pré-maternelle Bobino/Bobinette (située au 15425 - 91 Avenue) accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans) pour les cours commençant le 1er septembre 1992. Info: Claire au 988-5892.

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Verendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Dans le cadre des célébrations du Centenaire d'Edmonton, les paroisses catholiques de la région centrale d'Edmonton commanditent une messe du Centenaire qui aura lieu le dimanche 23 août 1992 à 11h, au kiosque à musique sur les terrains de la Législature albertaine. (28-8)

La pré-maternelle française dans le nord d'Edmonton ouvrira ses portes en septembre 1992, pour les enfants âgés de 3 et 4 ans. Les heures de classe sont: mardi et jeudi de 13h à 15h à la Base militaire de Griesbach, Édifice J-2, salle 203 (110 Rue et 137 avenue). L'inscription aura lieu le 20 août de 18h à 20h. Info: Denis Lefebvre au 468-6934 ou Bonnie Summers au 457-8827. (21-8)

La paroisse Sainte-Anne d'Edmonton, célébrera le 8 novembre, son 40e anniversaire comme paroisse francophone dans l'ouest de la ville. Bienvenue à tous! Info: Eveline au 489-4062. (27-8)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

Le Centre d'expérience pré-scolaire est ouvert tout l'été pour les enfants de 2 1/2 ans à 8 ans. Un repas chaud est servi chaque jour. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Ginette Allaire au 465-7651. (28-8)

Pique-niques dans les parcs cet été. Surveillez Le Franco dans les prochaines semaines.

LETHBRIDGE

La maternelle française de Lethbridge ouvrira ses portes en septembre 1992, pour les enfants âgés de 5 ans avant le 28 février 1993. Les heures de classe sont: du lundi au jeudi de 12h50 à 15h35. L'école est située dans les locaux de la pré-maternelle Le Champignon, Église Southminster, 1011, 4e avenue sud. Info: ACFA de Lethbridge au 328-8506 ou Hélène Bourgeois au 327-9548. (28-8)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au samedi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864 ou Hilaire Fortier au 476-5807.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Maison à louer, Bonnie Doon, (Faculté Saint-Jean) 3 ch. à coucher, garage double, non-fumeur, idéal pour étudiants ou famille, disponible immédiatement. Tél.: 469-8417 ou 458-2910. (21-8)

Maison impeccable à vendre, 2 ch. à coucher, 1 1/2 ch. de bain, sous-sol partiellement fini, garage simple détaché, 9123 - 78 av. Possession le 1er septembre (Portes ouvertes) le dimanche entre 12h et 17h. 95,600. Info: 439-8195 (28-8)

Appartements à louer, 1 de deux ch. et un autre de 1 ch à prix raisonnable, 8703 - 91 rue, tout près de la Faculté. Info: 433-9584. (4-9)

Recherche gardienne francophone, non-fumeuse, pour s'occuper de deux enfants, 2 ans et 8 mois (nord de la ville). Appelez Lori-Anne au 477-2018. (28-8)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Le Franco 465-6581

CARTES D'AFFAIRES

ABONNEZ-VOUS



8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2

NOM______________________
ADRESSE______________________
______________CODE POSTAL______________

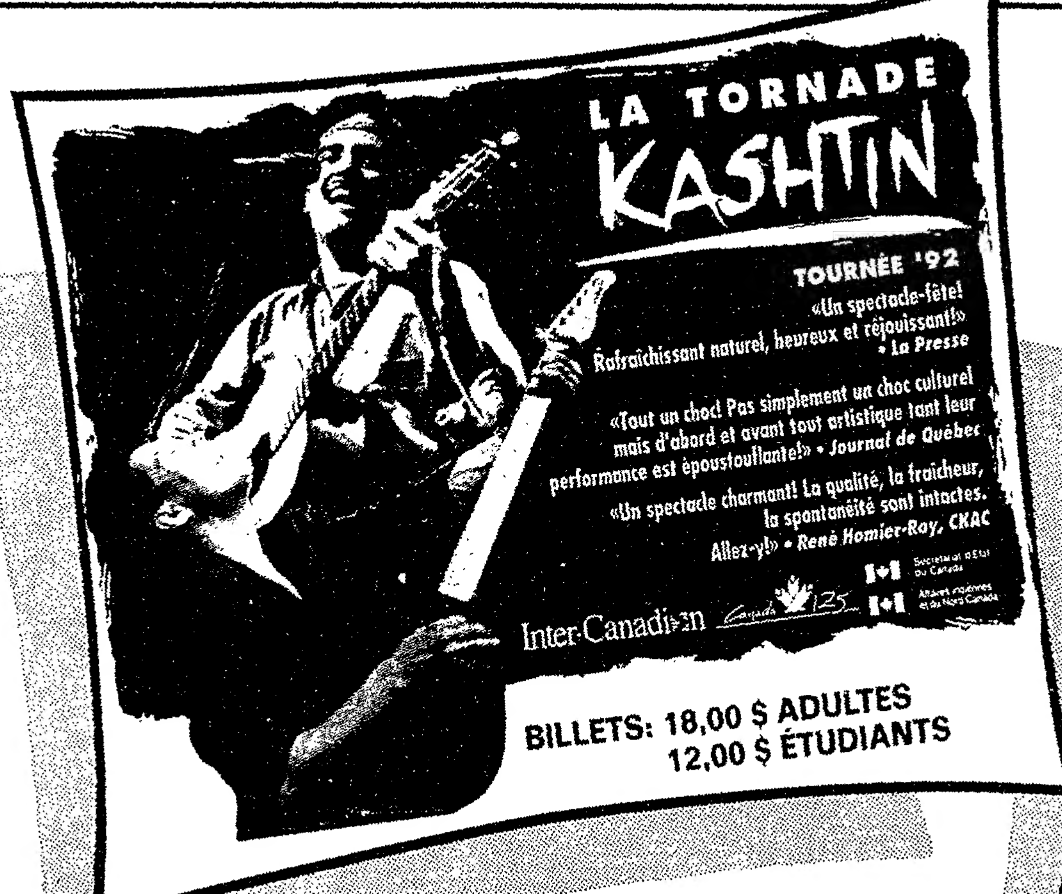
Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco.
(En lettres moulées S.V.P.)

TARIFS:
1 an : 19,26$
2 ans: 34,24$
(TPS incluse)

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement **GRATUIT** au **FRANCO**. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

La Fête FRANCO-ALBERTAINE

À PEACE RIVER
DU 27 AU 30 AOÛT 1992



LE VENDREDI 28 AOÛT ET LE SAMEDI 29 AOÛT

Rencontre des troupes de danse folklorique

La Girandole

Les Pleins Soleils

Les Danseurs de la Rivière-Rouge

OÙ? – QUAND? – Veuillez consulter votre horaire pour plus de renseignements.

LE VENDREDI 28 AOÛT À 21H00
Au Twelve Foot Davis Ball Park

Crystal Plamondon & Ca'dien et Cri de Folie dans: «La bataille des orchestres»

En première partie:
- Roger Pellerin (lauréat du 3e Gala interprovincial de la chanson)
- Des troupes de danse folklorique

DANSE

Billets: 12,00 $ adultes
10,00 $ étudiants

Participez aux activités du festival «Ten Biggest Days in the North»
- «Village» autochtone
- Arrivée des Voyageurs retraçant le voyage de MacKenzie
- Films historiques
- Exposition «Art on Pulp»

LE VENDREDI 28 AOÛT ET LE SAMEDI 29 AOÛT

- **Exposition:**
  - Le groupe des Six, artisanat, ateliers artistiques
- **Jeux:**
  - Kin Ball, balle molle, rodéo sans chevaux, frisbee
- **Piscine:**
  - Ateliers pour enfants et adultes
- **Spectacles pour enfants:**
  - Jacques Chauvin
  - Mario Deschamps
  - Martin Lavoie
- **Canot:**
  - Randonnée sur la «Peace» en canot de 26 pieds
- **Kiosques de nourriture**
- **Jardin du houblon:** «La Terrasse Bar Bar»
  - Un lieu de rencontre et de plaisir!
  - Spectacle de Yvon Loiselle
- **Parade:**
  - Fêtons l'arrivée des Voyageurs!
- **Camping:** – Un site pour fraterniser entre francophones!

OÙ? - QUAND? - COMBIEN? - Veuillez consulter votre horaire pour de plus de renseignements.

LE CHOIX PASSEPORT:
28,00$ POUR PARTICIPER À TOUTES LES ACTIVITÉS
Étudiants: 22,00$

Billets et passeports en vente à:

A.C.F.A. (régionale de Rivière-la-Paix)	837-2296
A.C.F.A. provinciale	466-1680
Peace River Board of Trade	624-4166

COMMANDITAIRES Secrétariat d'État - Gouvernement du Québec - Team Tourism Time Air - Société Radio-Canada - Alberta Power - Molson's - CKYL